N° 33. 2e Année. RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES 10, Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET CONCOURS 10, Rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

HEBDOMADAIRE

Une Épouvantable Catastrophe

Un terrible accident a fait ces jours-ci de nombreuses victimes et, comme il arrive trop souvent, a clos par un deuil sinistre une journée de soleil et de fête.

Il était onze heures du soir. Une foule énorme de voyageurs, partis depuis le matin, regagnait Paris. Attirés à Monthléry par la fête communale, ils revenaient joyeux, et des chants retentissaient

(Lire la suite page 2.)

3676 7

La Guillotine à Oran

Une double exécution a eu lieu à Oran. Deux indigènes, Brahim Kerriche et Ben Krich-Kada, qui avaient assassiné un fermier, ont été exécutés en présence de 5000 personnes. Ben Krich, jusqu'à la dernière minute, protesta de son innocence. Un soldat qui avait assisté à l'exécution, est devenu subitement fou.

Une Epouvantable Catastrophe

(*Suite*).

dans les wagons du petit train sur route d'Arpajon à l'Odéon.

Tout à coup, un choc formidable, un bruit de vitres brisées, de bois qui se broie, de ferrailles qui grincent; puis des cris, des pleurs, des plaintes, en même temps que l'obscurité se fait. Que s'était-il passé?

Le tramway d'Arpajon, en pleine vitesse, avait été brusquement arrêté dans sa marche; un cheval, traînant une voiture, venait de s'abattre en pleine voie, obstruant la circulation. Le wattman avait eu le temps et la présence d'esprit de serrer les freins et d'arrêter le convoi à temps. Les minutes étaient précieuses : un train de marchandises pour les Halles Centrales suivait à peu de distance. Une catastrophe était imminente.

On mit quelques instants à tenter de relever le cheval abattu, mais malgré la hâte que tous y apportèrent, il était trop tard.

En vain, le conducteur du tramway avait bondi de toute la vitesse de ses jambes à l'arrière du convoi, pour agiter les signaux d'usage et arrêter le train de marchandises dans cette course à la mort.

Le chauffeur, distrait, ne vit pas les signaux et fut impuissant à arrêter sa machine.

Sans que les voyageurs aient eu le temps de mettre pied à terre, la collision se produisit, violente, effroyable...

Des scènes déchirantes se produisirent. Des voyageurs fuyaient, affolés. D'autres, blessés, ou heureusement sains et saufs, appelaient leur femme, leurs enfants, leurs amis.

Sur des brancards improvisés, les corps sanglants furent portés en une funèbre file jusqu'à l'hôpital de Longjumeau où les premiers soins furent donnés aux blessés.

Le nombre de ceux-ci est de trente. Mais on compte treize morts dont deux fillettes.

Parmi ces derniers se trouve la femme d'un employé de la Compagnie. La malheureuse est morte en donnant le jour à un enfant, aux côtés de son mari qui avait une jambe broyée.

Les corps de certaines victimes ont été transportés à Paris; les autres ont été dirigés sur leurs résidences.

Selon l'usage, à Longjumeau, le fossoyeur a parcouru les rues, une clochette à la main tintant lugubrement et a annoncé l'heure des obsèques. Toute la population a tenu à y assister.

De l'Intrigue
Du Mystère
De l'Angoisse

voilà ce que trouveront nos lecteurs dans

L'ENQUÊTE

le nouveau roman que l'Œil de la Police publiera très prochainement.

L'**Enquête** est une œuvre d'un tragique intense, tirée par M. Maurice Landais, de la pièce terrifiante du Dr Henriot, qui fut un des succès du théâtre Antoine.

Le Pourvoi de Renard

Renard reste définitivement condamné aux travaux forcés à perpétuité. La chambre criminelle de la Cour suprême a, en effet, après cinq heures de débats, rejeté hier le pourvoi du meurtrier de M. Remy.

Après une longue délibération, la Cour a, en effet, rapporté un arrêt qui décide : 1° Que les manifestations d'opinion du onzième juré, M. Riondel, ne sont pas établies; 2° que les témoins de l'enquête ont été entendus pour une vérification et une constatation de faits; que, par suite, le président des assises n'était pas tenu de leur faire prêter serment; 3° qu'il n'était pas nécessaire, avant de clore l'incident des témoins, d'entendre, à nouveau, le ministère public.

Un Dénonciateur puni

La Cour d'appel de Bruxelles vient de confirmer une condamnation sévère prononcée par le tribunal civil de Tournai, au sujet d'un fait qui soulève une intéressante question internationale.

Un habitant d'Estaimpuis avait, comme domestique, un déserteur français, nommé Amand. Celui-ci l'ayant quitté, le maître en fut très irrité et forma le projet de le livrer, par ruse, à la gendarmerie française. Il fit avertir des gendarmes de Watreloos qui s'embusquèrent derrière une maison située à l'extrême frontière; puis il donna un rendez-vous à son ancien serviteur. Là, il se précipita sur lui, le jeta par terre et le traîna en dehors de la frontière, où les gendarmes vinrent le capturer.

Il est, depuis lors, au pénitencier de Batna, en Algérie.

Le patron d'Amand, poursuivi par la justice belge, pour arrestation arbitraire, coups et blessures, a été condamné à *un an de prison* et *100 francs d'amende*.

La Cour d'appel a confirmé cette condamnation.

Contre le vagabondage

Le problème du vagabondage est à l'ordre du jour en France. Il ne l'est pas moins en Angleterre, où une armée formidable et permanente de 75.000 vagabonds encombre les routes et les pavés de l'Angleterre, quand ce ne sont pas ses prisons, et coûte, bon an mal an, environ 75 millions au budget national.

On rappelle, à ce propos, qu'on employait autrefois, pour combattre ce fléau, une méthode simple et radicale. Sous le règne de Henri VIII on ne pendit pas moins de 70.000 malheureux qui encombraient les villages et les campagnes.

La méthode, en effet, est radicale.

Pour combattre l'opium en Chine

Les autorités chinoises emploient, pour mettre fin à l'usage de l'opium, des procédés qui ne manquent pas d'être exagérés.

Pour mieux montrer au peuple à quel point les autorités sont déterminées à atteindre ce but, le magistrat de Michihsien a fait saisir un membre de la meilleure société qui s'adonnait à l'opium, et lui fit crever les yeux et arracher les bras. Le peuple se leva pour venger ces atrocités, et tua le fils de ce fonctionnaire. Quant au magistrat, pour échapper à la vengeance du peuple, il se jeta dans un puits. La ville de Michihsien fut mise en état de siège; des fonctionnaires ont été envoyés sur les lieux.

Cinq fois Sauveteur

Tel est le bilan d'un jeune apprenti armurier de la direction d'artillerie navale du port de Lorient. Louis Merrien avait quatorze ans, lorsqu'il sauva deux frères en train de se noyer. Quelques mois après, il sauva un enfant. Enfin, la semaine dernière, il sauva encore deux baigneurs pris de crampes et qui disparaissaient enlacés, l'un s'accrochant désespérément à l'autre.

Louis Merrien a reçu une médaille d'honneur. Ce n'est pas trop.

UNE ÉTRANGE RECONNAISSANCE

Un Père et un Fils se retrouvent, après huit ans, chez le Juge d'instruction

M. Mouton, juge d'instruction à Pontoise, avait fait arrêter, il y a quelques jours déjà, pour cambriolages au Haulme d'Haravilliers, près de Marines, un individu qui avait déclaré s'appeler Louis Gérard, être âgé de quarante-sept ans, originaire de Saint-Omer.

Gérard, accusé en outre d'avoir volé du bétail à Haravilliers, dénonça comme ses complices un carrier, Mathieu Boudon, et sa femme, Marcelle Mandre.

Ces deux personnes, mises à la disposition du Parquet de Pontoise, déclarèrent que Gérard devait avoir donné un faux état civil afin d'échapper à la justice qui peut-être le recherchait pour d'autres causes.

A la vérité, le détenu possédait sous le nom de Louis Gérard un dossier respectable de condamnations; mais il y était porté comme étant né en 1861, à Saint-Omer. Or, dans cette ville, il n'y a pas de Louis Gérard porté cette année-là, sur le registre des naissances.

Décidé à éclaircir l'incident, le juge d'instruction fit venir deux inspecteurs de M. Bertillon afin d'opérer les mensurations nécessaires et de contrôler sur leurs fiches l'identité du prétendu Gérard.

C'est ici que l'affaire se dramatise.

M. Mouton, interrogeait, deux gamins de 20 ans, Jean Guegen et Georges-Edouard Norable, prévenus d'avoir assassiné, de 17 coups de couteau, route d'Osny, à Pontoise, un malheureux chemineau, Eugène Rayon.

Il achevait de questionner Norable, lorsqu'on lui remit de la part de M. Bertillon l'identité exacte du faux Gérard qui s'appelait en réalité Georges-Victor Norable, né le 28 août 1861, à Campagne-les-Hardrecques, arrondissement de Saint-Omer, condamné maintes fois et notamment à cinq ans de réclusion pour attentat sur la personne de sa belle-fille, âgée de 12 ans.

La coïncidence était vraiment curieuse.

Changeant le thème de ses questions, le juge demanda au jeune Edouard Norable si son père n'était pas originaire de Campagne-les Hardrecques et si sa première femme ne s'appelait pas Joséphine Morel.

— Si, répondit le jeune homme; mais j'ai perdu mon père de vue depuis neuf ans; il nous a abandonnés, mon frère et moi, j'avais alors onze ans, pour suivre une femme. Depuis j'ai vécu de mendicité.

Fixé définitivement, M. Mouton fit extraire de prison le nommé Gérard et le mit en présence du jeune homme à qui il demanda s'il ne connaissait pas cet individu.

— Non, répondit Edouard Norable, après avoir fixé un instant le nouveau venu.

— Et vous? fit le juge en s'adressant au père.

Celui-ci hésita une seconde, puis se levant brusquement :

— Mais c'est bien toi, Edouard, fit-il; je suis ton père. Comment, toi aussi tu es arrêté! Qu'as-tu donc fait?

Et si le juge ne l'avait interrompu, le misérable qui ne compte plus les condamnations qu'il a encourues sous des noms d'emprunt comme sous son nom véritable, allait admonester sévèrement le malheureux enfant qu'il avait abandonné au hasard des chemins.

Mais quand le vieux récidiviste endurci apprit que son fils était en prévention pour assassinat, il s'affaissa, pris d'un remords sincère, et fit au juge une confession complète. Il reconnut qu'il était bien Georges-Victor Norable, maintes fois condamné et il a supplié qu'on voulût bien lui accorder deux grâces : lui laisser voir de temps à autre son fils Edouard, devenu son camarade de prison, et qu'on fît rechercher son second fils pour lui épargner la honte de rencontrer lui aussi, plus tard, son père ou son frère en prison.

Le Châtiment des Parricides

Quand eut lieu l'exécution de Duchemin dont *l'Œil de la Police* a été le premier à donner la reproduction, il y avait un demi-siècle que les Parisiens n'avaient pas vu d'exécution de parrricide.

Les meurtriers de cette sorte furent toujours, dans tous les codes et sous toutes les latitudes, l'objet de châtiments exceptionnels.

La loi des Douze Tables prescrivait que le coupable serait cousu dans un sac de cuir, puis jeté à l'eau.

Au temps de Cicéron, la peine fut encore aggravée : le parricide, d'abord frappé de verges jusqu'au sang, était ensuite enfermé dans un sac avec un chien, un coq, une vipère et un singe vivants. Le chien symbolisait la rage; le coq rappelait qu'il bat souvent sa mère; la vipère, qu'en naissant, elle déchire le ventre de la sienne et le singe était là parce qu'il ressemble à l'homme.

Plus tard, les lois romaines livrèrent le parricide aux bêtes et au feu.

En France, avant la Révolution, la fille parricide était brûlée ou pendue. Le fils parricide était roué vif. Au préalable, on l'amputait du poing droit. Enfin, son corps, après la roue, était brûlé et les cendres en étaient dispersées au vent.

Sous la Révolution, c'est la peine de mort ordinaire qui fut appliquée au parricide.

Les rédacteurs du code Napoléon estimèrent qu'il fallait lui appliquer une mesure d'exception.

Ils décidèrent que le coupable serait conduit au lieu de l'exécution, en chemise, pieds nus et la tête couverte d'un voile noir. Le condamné devait rester sur l'échafaud pendant qu'un huissier lisait la sentence. Ensuite, on lui coupait le poing droit et il était poussé sous le couperet de la guillotine.

C'est en 1832, lors de la revision du code pénal, qu'on supprima, par un juste sentiment d'humanité, l'amputation du poing.

Pour le reste, la loi est aujourd'hui encore assez rigoureusement respectée.

LA SEMAINE CRIMINELLE

DANS LE SUD-OUEST

ASSOMMÉ PAR SA FILLE. — Un ancien cantonnier, vivant séparé de sa fille, âgée de 41 ans, voulut pénétrer chez elle. Celle-ci s'y refusa. Le père enleva un contrevent de la croisée; puis, avec un bâton, cassa un carreau de vitre et se disposait à entrer dans la maison, lorsque sa fille, au paroxysme de la fureur, lui lacéra les mains à coups de ciseaux et s'emparant d'une énorme barre de fer, lui en asséna un formidable coup sur la tête.

Le malheureux tomba comme une masse. Son état est désespéré. RIBERAC.

UN GARD EN DE PRISON TUÉ. — Les pupilles de la colonie correctionnelle d'Eysses se sont mutinés et ont tenté de s'éventrer dans l'atelier des travailleurs. Un corps à corps s'engagea entre les gardiens et les jeunes révoltés. L'un des gardiens fut frappé à la tête à coups de ciseaux. Il a succombé le lendemain. AGEN.

DRAME DE LA JALOUSIE. — Une femme de 48 ans, aveugle, chantant dans les rues en compagnie de son amant avait conçu des doutes sur sa fidélité de celui-ci. Au cours d'une discussion, elle lui porta quatre coups de couteau dont un a perforé le poumon. TARBES.

SANGLANTE DISCUSSION. — Un ouvrier se prit de querelle dans un débit avec un jeune homme. Les deux adversaires sortirent et se rendirent dans une rue voisine. Là, le plus jeune se rua sur l'autre et lui porta un coup de couteau dans la poitrine. L'état du blessé est désespéré. BORDEAUX.

LES RODEURS. — Un cocher regagnait son domicile quand une dizaine de rôdeurs l'enveloppèrent et le terrassèrent. Roué de coups, mis en sang, le malheureux fut dépouillé de son argent et de sa montre, puis les malfaiteurs prirent la fuite en entendant accourir des passants. BORDEAUX.

LE CRIME DE L'OMNIBUS

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

IX (*suite*).

— Jamais, très probablement, monsieur. Mais il fallait aussi trouver la personne de l'héritière, et... ce n'est pas à M. Paulet que je dois d'y avoir réussi.

— Comment cela? Rien ne lui était cependant plus facile que de vous dire où elle demeurait. Il n'avait qu'à me le demander.

— C'est ce que je l'ai prié de faire, mais il m'a répondu qu'il n'était pas chargé d'assurer l'exécution d'un testament qui le dépouille au profit d'une étrangère.

— Voilà qui est singulier... Vous venez de nous dire tout à l'heure que, sans lui, vous n'auriez pas su que Pia posait chez moi.

— Oui, le premier mouvement est toujours le bon. Mais bientôt la mauvaise humeur a pris le dessus. M. Paulet n'a vraiment pas sujet d'être content, et l'on ne peut pas exiger qu'il prenne à cœur les intérêts de cette jeune fille, qui hérite à son détriment.

— Alors il a refusé de vous indiquer le moyen de vous procurer l'adresse de Pia?

— Absolument. Il m'a déclaré qu'il ne voulait plus entendre parler de l'héritière. Mlle Paulet, qui est survenue pendant notre entretien, a fort approuvé la résolution de son père, et m'a engagé à ne plus me mêler de cette affaire, qui, a-t-elle dit, ne me regarde pas. Elle a même ajouté que cette Pia était une vagabonde comme sa sœur, qu'elle avait sans doute quitté Paris et que je la chercherais inutilement.

— Tiens! tiens! dit entre ses dents Binos, elle n'est pas fille de bourgeois pour rien. Un Rubens! qui est-ce qui aurait cru ça?

— Heureusement, monsieur, vous n'avez pas suivi ce conseil, reprit Freneuse, très ému.

— Non, répondit le notaire, j'aurais cru manquer à mon devoir d'honnête homme, si je n'avais fait ce qui dépendait de moi pour que Pia Astrodi eût connaissance du testament de son père naturel.

J'ai retardé mon départ tout exprès, et je suis allé, dès hier, me renseigner à la préfecture de police.

— A la préfecture! s'écria Binos. Ah! ils n'ont pas dû vous en dire long! La sœur de Pia est morte d'une drôle de façon, et ils n'y ont vu que du feu.

— Pardon, monsieur, reprit le notaire, c'est précisément la mort de cette sœur qui m'a mis sur la voie. Ils m'ont dit que Bianca Astrodi, décédée tout récemment, logeait à Montmartre dans un hôtel garni. Je m'y suis transporté ce matin, et la personne qui tient cette maison m'a appris que Pia demeurait rue des Fossées-Saint-Bernard.

— C'est fort heureux, murmura Freneuse; hier matin, avant d'aller au cimetière, elle ne le savait pas.

— Elle n'a pu me donner le numéro de la maison, mais j'ai rencontré au coin du quai une Italienne en costume... je me suis informé...

— Et elle vous a indiqué la baraque du père Lorenzo, interrompit Binos. Ce qui m'étonne, c'est que ce vieux brigand vous ait laissé monter, car il venait de voir sortir Pia.

— Il a paru assez étonné quand je lui ai demandé à quel étage elle habitait, et il a hésité à me répondre... mais il a fini par m'indiquer le sixième, sans ajouter que la personne n'y était pas. Je m'imagine qu'il m'a pris pour un agent de police.

— Ça ne m'étonnerait pas, grommela Binos. Il a vécu dans la crainte des sbires. C'est un ci-devant bandit.

— Monsieur, dit Freneuse en faisant signe au rapin de se taire, je vous remercie de votre généreuse intervention. Elle vient d'autant plus à propos que j'ai des raisons de m'inquiéter de l'absence de cette jeune fille. Je venais terminer ici un tableau pour lequel Pia m'a servi de modèle. Elle m'avait promis de m'attendre, et le logeur vient de nous raconter qu'elle était partie en fiacre avec une femme élégamment vêtue... partie à l'improviste... sans dire quand elle rentrerait, ni même si elle rentrerait... C'est fort étrange, et je commence à craindre qu'on ne l'ait enlevée.

— Ce ne serait pas un malheur irréparable, répliqua en souriant maître Drugeon. Les filles qu'on enlève se retrouvent toujours.

— Oh! il ne s'agit pas d'un enlèvement comme vous l'entendez. Pia n'a pas d'amoureux. Mais elle est riche, maintenant... et l'on convoite peut-être sa fortune.

— Elle est riche, mais bien peu de gens le savent... et si vous supposiez qu'on en veut à sa vie, je vous ferais observer que sa mort ne profiterait qu'à M. Paulet.

— Et, assurément, M. Paulet est incapable de commettre un crime pour hériter... c'est vrai... Cependant, il s'est passé des faits que vous ignorez et qui pourraient bien se rattacher à cette histoire de succession... On ne vous a pas dit comment Bianca Astrodi est morte.

— Subitement, je crois... et la veille du jour où M. Francis Boyer est décédé à Amélie-les-Bains... de sorte que, en ce qui concerne Bianca, le testament était caduc. M. Paulet se réjouissait déjà d'un événement qui lui rendait la fortune de son frère... c'est moi qui lui ai appris qu'il y avait une autre légataire, laquelle est très vivante. Il n'en peut pas douter, puisqu'il l'a vue.

— Bianca a été assassinée, s'écria Binos, et ceux qui l'ont tuée tueront Pia; c'est clair comme le jour. S'ils ne l'ont pas tuée plus tôt, c'est qu'ils ignoraient qu'elle héritait.

— Assassinée! répéta le notaire abasourdi; mais, monsieur, vous n'y pensez pas. La police a fait une enquête, et il a été reconnu que cette jeune fille avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

— Ah! oui, parlons-en, de la police! Elle n'y entend rien. Mais je suis là, moi. J'ai des preuves, et, avec l'aide d'un camarade que je connais, je pincerai les gredins qui ont fait le coup. La question est de savoir si je les pincerai avant qu'ils aient expédié la cadette comme ils ont expédié l'aînée.

— Assez! laisse-moi parler, dit Freneuse impatienté.

Et il reprit en s'adressant à maître Drugeon, que les discours de Binos avaient fort troublé:

— Monsieur, voici ce qui s'est passé. Bianca Astrodi est morte, un soir, dans un omnibus, où je me trouvais; morte de la façon la plus étrange, sans pousser un cri, sans faire un mouvement. On ne s'est aperçu qu'elle était morte qu'au moment où la voiture arrivait à la station, et j'ai ramassé dans la voiture une longue épingle qu'une femme, assise à côté de Bianca, avait perdue ou jetée après s'en être servie.

« Le lendemain, j'ai constaté par hasard que cette épingle était empoisonnée. Un chat qui s'y est piqué est tombé foudroyé.

— Ah! mon Dieu! mais alors... si cette femme a tué la sœur...

— Elle peut aussi tuer Pia. Et je suis à peu près sûr maintenant que c'est cette femme

* Voir l'*Œil de la Police* n° 32.

LA SEMAINE CRIMINELLE

DANS L'OUEST

UNE PETITE MARTYRE. — Dans un moment de colère provoqué par l'ivresse, un journalier frappa à coups de poing sa fillette âgée de 3 ans. La petite pleura; ces cris exaspérèrent l'ivrogne qui saisit son enfant dans ses bras et, à toute volée, la lança contre le mur. On entendit un choc sourd et un bruit d'os brisés. Sans attendre le misérable s'empara à nouveau du pauvre petit être pantelant et férocement, le lança encore contre la muraille. L'enfant ne tarda pas à expirer. LE MANS.

UN DRAME AU REVOLVER. — Un commissionnaire entretenait des relations avec une femme mariée. Mais depuis quelque temps la femme essaie de rompre. Le commissionnaire en invita une autre pour à prendre une consommation dans un débit. Soudain, il sortit de sa poche un revolver et tira à bout portant sur sa maîtresse. La balle effleura le corsage et alla briser une vitre. La femme ainsi attaquée, s'enfuit; le coupable, affolé, se tira quatre coups de son arme dans la tête et mourut au sixième. NANTES.

UN HOMME POIGNARDÉ. — Un restaurateur prenait le frais sur le seuil de sa porte. Trois individus, dont deux vêtus en marins de l'État, s'approchèrent de lui et voulurent pénétrer chez lui malgré son refus. Tout à coup, ils l'entourèrent et le frappèrent de trois coups de couteau dans le dos. L'état du blessé, qui a eu un poumon perforé, est très grave. Deux des des coupables ont été arrêtés. BREST.

ASSASSINAT D'UNE BERGÈRE. — A Margan, une pupille de l'Assistance publique, était employée comme bergère par des cultivateurs. L'autre soir on ne la vit pas revenir à la ferme; on se mit à sa recherche et on ne trouva que son cadavre. Un individu s'était approché d'elle, l'avait violentée puis l'avait étranglée avec le cordon de sa coiffe. On est sur la trace du coupable. VANNES.

A LA CORRECTIONNELLE

DUPONT ET DURAND

SUITE

MADAME DUPONT, *vivement*. — Notre ami, il l'est encore.

DURAND, *avec âme*. — Oh! oui!...

LE PLAIGNANT. — Des amis comme ça!... Il était dix heures et demie environ; nous ne l'avions pas vu depuis la veille au soir. Tout à la joie de nous retrouver après une longue absence, nous allâmes au café Martin ingurgiter un apéritif. Durand offrit le vermouth; je payai l'absinthe. Tout en buvant, il fut décidé qu'on célébrerait cette heureuse rencontre par un petit déjeuner patriotique... Nous entrâmes au restaurant... Je ne me souviens plus trop du nom... C'était au...

M. LE PRÉSIDENT. — Le nom du restaurant ne fait rien à l'affaire.

LE TÉMOIN. — Au coin de la rue... de la rue... Comment diable s'appelle cette rue?... Un nom bien connu... Un nom de général... ou de ville... C'était...

M. LE PRÉSIDENT. — Cela nous importe peu. Continuez.

LE TÉMOIN. — Nous demandâmes un cabinet particulier... On nous l'accorda, comme de juste, d'autant plus que l'on n'avait aucune raison pour nous le refuser.

M. LE PRÉSIDENT. — Ces détails sont sans intérêt. Soyez plus bref.

LE TÉMOIN. — Comme hors-d'œuvre, je pris un radis-beurre, ma femme une sardine, et Durand un anchois... Du moins non, je me trompe... l'anchois était pour ma femme.

M. LE PRÉSIDENT. — Faites-nous grâce de votre menu.

LE PLAIGNANT. — Au dessert, je me rappelai, fort mal à propos, que Durand, notre ami Durand... Je dis notre ami Durand, parce que je le croyais alors notre ami...

MADAME DUPONT, *vivement*. — Mais il n'est pas fâché.

DURAND. — Certainement non.

LE PLAIGNANT. — Je me rappelai, fort mal à propos, dis-je, que Durand s'appelait Henri, et que, chaque année, la Saint-Henri suivant la fête nationale, le moment était venu de lui souhaiter sa fête. Mme Dupont, avec un empressement dont j'étais loin de soupçonner le motif, courut acheter un bouquet, tricolore bien entendu. Elle embrassa Durand sur les deux joues.

MADAME DUPONT. — Il n'y avait pas grand mal à ça, je suppose.

LE PLAIGNANT. — Si les baisers avaient été loyaux et fraternels... mais (*d'une voix grave*) ils étaient adultérés. Je continue. Quant à moi, je fis venir des vins fins, du Bordeaux, du Mâcon, du Champagne, et nous sommes restés jusqu'à trois heures à nous rafraîchir.

MADAME DUPONT. — Oui, et nous nous sommes tellement rafraîchis que nous étions fort échauffés en sortant.

LE PLAIGNANT. — En sortant, on parla politique.

M. LE PRÉSIDENT, *vivement*. — Passez. Ensuite?

LE PLAIGNANT. — Lorsqu'on a bu des vins généreux et que l'on parle politique...

M. LE PRÉSIDENT. — Il arrive inévitablement que l'on se dispute.

LE PLAIGNANT. — Nous nous sommes disputés.

M. LE PRÉSIDENT. — On se flanque quelquefois des coups.

LE PLAIGNANT. — Nous nous sommes flanqué des coups.

M. LE PRÉSIDENT. — Et l'on se sépare brouillés à mort.

LE PLAIGNANT. — Nous nous sommes séparés, brouillés à mort.

M. LE PRÉSIDENT. — Cela devait arriver.

LE PLAIGNANT. — Et cela arriva. Seulement, je ne m'en étais pas aperçu, tout d'abord, Mme Dupont avait suivi notre ami Durand... Quand je dis: notre ami Durand...

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, oui, nous savons. Ensuite?

LE PLAIGNANT. — Lorsque je me rendis compte de cette disparition scandaleuse, que le tribunal me permette d'employer cette expression, ce fut pour moi comme un coup de massue. Je chancelai comme un homme ivre...

MADAME DUPONT, *au tribunal*. — Il avait bu cinq bouteilles pour sa part, sans parler des liqueurs.

LE PLAIGNANT. — Je cherchai à droite, je cherchai à gauche, je regardai devant

LA SEMAINE CRIMINELLE

DANS PARIS

MAUVAIS VOISINAGE. — Des chiffonniers, habitant deux logements voisins, rue d'Hautpoul, vivaient en querelles perpétuelles. L'autre soir, une scène terrible éclata. Un homme, une femme et un enfant furent blessés. L'auteur de ces tentatives de meurtre a tenté, le lendemain de tuer un agent qui voulait l'arrêter. (XIXe Arrt.)

JUSTICE POPULAIRE. — Plusieurs individus se prirent de querelle dans un bar de la rue Secrétan. L'un d'eux, un zingueur âgé de 26 ans, sortit tout à coup un tiers-point de sa poche et en frappa un de ses adversaires en pleine poitrine. Les témoins de cette scène s'emparèrent aussitôt du meurtrier et le lynchèrent. Il reçut même dans le dos deux coups de poignard. (XXe Arrt.)

UNE BRUTE. — Un charretier, trouvant que le cheval qu'il conduisait ne marchait pas à son gré le roua de coups de manche de fouet. Les passants, indignés, reprochèrent sa brutalité au charretier. Mais cette brute, après avoir insulté les passants, tira un couteau de sa poche et le plongea à deux reprises dans le ventre du malheureux cheval qui dut être abattu. (XVIIIe Arrt.)

L'HÉRITAGE DE LA CORSETIÈRE. — Une jeune corsetière, ayant hérité de 5 000 francs, avait caché la somme sous le marbre de la cheminée de sa chambre, rue de l'Ermitage, afin de la soustraire à la connaissance de son amant. Mais celui-ci, par hasard, souleva le marbre et trouva les billets. Il s'en empara, à la grande colère de la corsetière qui, s'armant d'un revolver, fit feu sur son ami à cinq reprises et le blessa aux bras et aux jambes. (XXe Arrt.)

qui vient d'emmener la malheureuse enfant que vous cherchez.

— Mais, monsieur, s'écria le notaire, si vous ne vous trompez pas, votre devoir est de signaler immédiatement à la justice tous les faits qui sont à votre connaissance. Je m'étonne même que vous ayez tant tardé.

— J'ai eu tort, je le vois maintenant, dit Freneuse. Mais je ne croyais pas à un crime. Je ne savais pas alors que la morte était Bianca Astrodi, et que Bianca Astrodi devait hériter d'une fortune considérable. Le meurtre d'une jeune fille pauvre et inconnue me paraissait inexplicable, parce que je n'apercevais pas l'intérêt qu'on avait à la tuer.

« La nouvelle que vous venez de m'apprendre éclaire cette lugubre histoire. Evidemment c'est aux héritières de M. Francis Boyer qu'on en veut.

— Moi, je l'avais deviné, s'écria Binos. Aussi, j'ai confisqué l'épingle meurtrière.

— Qu'en as-tu fait ? lui demanda brusquement Freneuse.

— Ah ! ah ! tu ne me défends plus, à ce qu'il paraît, de te parler de mes opérations ? Tu reconnais que j'étais dans le vrai, et puisque tu fais amende honorable, je ne te tiendrai pas rigueur.

« Apprends donc que j'ai remis cette épingle à un homme qui s'est chargé de la faire examiner par un chimiste de premier ordre, à seule fin de déterminer la nature du poison dont la pointe a été enduite.

« L'expérience, à l'heure qu'il est, doit être faite et parfaite. Il ne nous reste plus qu'à dénicher la femme qui a piqué Bianca, et mon ami Piédouche s'en est chargé. C'est comme si nous la tenions, car il est de première force sur les recherches. Il ne lui a fallu qu'une demi-heure pour découvrir le garni où logeait Bianca.

— Ah ! c'est lui qui t'y a mené ?

— Tu le saurais depuis longtemps, si tu avais pris la peine de me le demander. Mais dès que j'ouvrais la bouche pour prononcer le nom de ce digne Piédouche, tu m'imposais silence.

— Eh bien ! parle maintenant. Où en est-il, cet habile homme ? J'espère qu'il ne s'en est pas tenu à la découverte du logement de Bianca ?

— Je l'espère aussi ; mais voilà le diable !... je ne l'ai pas revu depuis le jour où il m'a mené rue des Abbesses.

— Et tu n'es pas allé chez lui pour savoir où il en est ?

— Non, par une excellente raison. Il a oublié de me donner son adresse.

— Comment ! tu as confié l'épingle à un individu dont tu ne connais pas le domicile ?

— Oh ! je connais son café. Il n'y est pas venu hier, mais il y reviendra. C'est un habitué du *Grand-Bock*.

— Et tu comptes sur ce drôle pour trouver les coupables ! N'en parlons plus, et tiens-toi en repos. Je les trouverai, moi... J'ai revu, un soir au théâtre, la femme de l'omnibus, et elle était avec son complice, l'homme qui était monté sur l'impériale pour lui céder sa place... et cet homme est un agent d'affaires que M. Paulet a employé...

— Un agent d'affaires ? attendez donc, dit M. Drugeon. M. Paulet m'a dit, en effet, qu'avant la mort de son frère, en prévision du testament qu'il redoutait, il s'était servi d'un agent pour prendre des informations en Italie sur Bartolomea Astrodi et sur ses deux filles.

— Vous l'a-t-il nommé ?

— Non, mais il me le nommerait, je n'en doute pas.

— Et moi, je l'espère. Voulez-vous, monsieur, que nous allions immédiatement chez M. Paulet ?

— Très volontiers, si vous pensez qu'il puisse vous fournir un renseignement utile... excusez cette restriction... les histoires d'omnibus et d'épingle empoisonnée sont si nouvelles pour moi que je m'y perds.

— Je vous les expliquerai en route. Mais nous n'avons pas une minute à perdre.

— Et moi ? demanda Binos.

— Toi ! je te conseille de courir à ton café pour voir si ton ami Piédouche y est, répliqua Freneuse, qui ne voulait plus de la coopération du rapin.

En ouvrant la porte, il se trouva nez à nez avec Lorenzo pliant sous le poids de la toile et du chevalet.

— La femme qui est venue chercher Pia n'avait-elle pas des rougeurs sur la figure ? lui demanda-t-il brusquement.

— Oui, et des yeux noirs comme du charbon, avec un grand nez, un nez romain, dit le vieux. Si elle voulait poser les Médées, je lui trouverais de l'ouvrage.

— C'est bien elle, murmura Freneuse. Ecoute, mon bonhomme. Tu vas déposer ici ce que tu portes, fermer la chambre et retirer la clef. Si Pia rentrait, tu l'empêcherais de sortir et tu m'enverrais chercher à l'instant même. Et si la femme qui l'a emmenée osait revenir, c'est le commissaire de police qu'il faudrait chercher. As-tu compris ?

— Si, signor, dit Lorenzo, qui ne s'étonnait jamais de rien.

Freneuse était déjà dans l'escalier. Le notaire suivit. Il avait pris l'affaire à cœur, et il voulait la tirer au clair.

— Allez, mes enfants, grommelait Binos resté en arrière, allez consulter votre bourgeois. Il n'y a encore que le camarade Piédouche pour vous débrouiller ça... quand j'aurai remis la main sur lui...

X

Binos avait suivi le conseil à lui donné par Freneuse, au moment où ils étaient séparés à la porte de la maison du père Lorenzo.

Pendant que son ami et le notaire Drugeon se mettaient en chasse de leur côté, il était allé tout droit à l'estaminet du *Grand-Bock*, où il espérait rencontrer enfin Piédouche, et il comptait bien, grâce à cet habile auxiliaire, arriver bon premier dans la course aux renseignements organisée par les défenseurs de Pia.

Il s'agissait avant tout de la retrouver et de la délivrer, si, comme tout l'indiquait, elle était tombée aux mains de l'ennemi. La poursuite des meurtriers de sa sœur ne venait plus qu'en seconde ligne.

Mais Binos avait une très haute idée des talents de Piédouche ; il le croyait propre à tout, et il lui tardait de le lancer sur la piste de Pia disparue.

Piédouche, qui, en moins d'une heure, avait su découvrir le domicile de Bianca, saurait bien découvrir l'endroit où l'on retenait sa sœur.

Binos, d'ailleurs, avait une foule de choses à demander à ce précieux camarade, car il ne l'avait pas revu depuis leur excursion à la rue des Abbesses, et il ne savait même pas si le chimiste qui devait examiner l'épingle avait terminé ses expériences.

Il arriva donc, tout courant, et plein d'illusions, au *Grand-Bock*, où il ne trouva que le patron, mélancoliquement assis dans son comptoir.

Il l'interrogea, et il apprit que Piédouche ne se montrait plus dans l'établissement.

Le père Poivreau, qui était, comme toujours, entre deux absinthes, ne demandait qu'à épancher ses chagrins, et il raconta au rapin ébahi que, depuis quelques jours, sa clientèle s'était évanouie.

Le billard chômait, le café restait vide. Le droguiste retiré, Pigache, le plus fidèle de ses habitués, ne venait plus.

Et Poivreau attribuait cette désertion à certains bruits qui s'étaient répandus parmi les consommateurs.

On disait tout bas qu'un agent de la sûreté fréquentait l'estaminet, et ces messieurs, qui n'aimaient pas la police, étaient allés boire et jouer ailleurs.

(*Lire la suite au prochain numéro.*)

LA SEMAINE CRIMINELLE

DANS L'EST

ATTENTAT CONTRE UN SOUS OFFICIER. — Un sergent du 26e d'infanterie, qui fut arrêté récemment les ... emmenait l'aumône à Arnaville, rentrait, l'autre nuit, au quartier, vers 2 heures lorsqu'un repris de justice le frappa d'un coup de couteau qui lui perfora le poumon gauche.

L'état du sergent est très grave. Le meurtrier a été arrêté. On croit à une vengeance. NANCY.

PRÉCOCE BANDIT. — Un gamin de 16 ans, sans profession ni domicile, rôdait l'autre nuit, quand il rencontra deux jeunes femmes qui rentraient chez elles. Il les arrêta, les menaça et les frappa : puis, sortant de ses poches un long couteau et un pistolet, il leur fit sommation d'avoir à lui verser le montant de leur porte-monnaie. Les deux femmes terrorisées, s'exécutèrent, mais le jeune bandit fut arrêté quelques instants plus tard. REIMS.

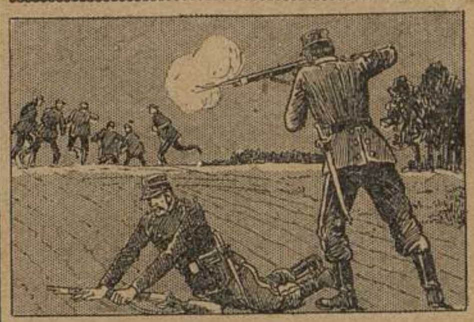

DOUANIERS ET CONTREBANDIERS. — Deux douaniers étaient de service de nuit à la frontière, quand ils furent soudain assaillis par une bande de plusieurs Italiens, contrebandiers notoires, qui les frappèrent à coups de couteau et de rasoir. L'un des douaniers tomba dans une mare de sang. L'autre put faire feu sur les Italiens qui s'enfuirent en territoire annexé. CHAUSLES.

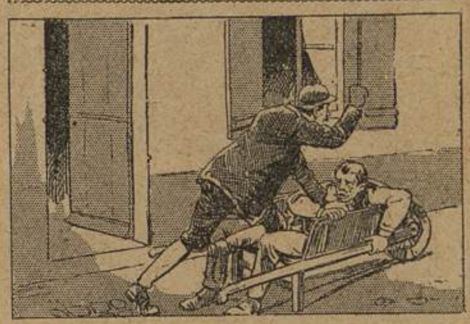

LES DRAMES DE L'IVRESSE. — Un garde particulier, ayant bu plus que de raison, se mit à injurier un cultivateur qui se trouvait devant sa porte. Puis, comme l'interpellé ne lui répondait pas, il se rua sur lui, le jeta sur une brouette et le frappa violemment, le blessant grièvement à la tête. FRANCHEVAL.

moi, je regardai derrière, en me retournant bien entendu. Et, après deux heures d'allées et de venues, de pas et de démarches, je trouvai Madame dans la propre chambre de notre ami Durand... je veux dire...

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, oui. L'ami Durand n'est plus l'ami Durand ; c'est entendu.

LE PLAIGNANT. — Et dans un déshabillé qui serait la honte...

MADAME DUPONT, *interrompant*. — Monsieur le président...

M. LE PRÉSIDENT. — N'interrompez pas, madame. Vous vous expliquerez après.

LE PLAIGNANT. — Oui, je le maintiens, dans un déshabillé qui serait la honte de nos enfants, si nous en avions.

MADAME DUPONT, *à son mari*. — Racontez plutôt à ces messieurs comment nous nous sommes séparés. Ça les intéressera.

LE PLAIGNANT. — M. le président vous a priée de ne pas interrompre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez surpris votre femme en un déshabillé compromettant dans la chambre de Durand ?

LE PLAIGNANT. — En jupon court, en blanc corset, comme dit la chanson.

MADAME DUPONT. — Je ne prétends pas le contraire.

M. LE PRÉSIDENT. — La porte était ouverte ?

LE PLAIGNANT. — Non, monsieur le président. Elle était fermée à l'intérieur, et au verrou. J'ai regardé par le trou de la serrure. J'ai assisté à un spectacle bien agréable !...

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle était l'attitude des deux prévenus ?

LE PLAIGNANT. — Notre ami Durand... le prévenu Durand, était en pantalon et en bras de chemise. Il versait de l'eau dans une cuvette...

M. LE PRÉSIDENT, *à Durand*. — Vous versiez de l'eau dans une cuvette ?

DURAND. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est franc et net.

LE PLAIGNANT. — D'ailleurs, il ne peut pas nier. J'ai enfoncé la porte d'un coup d'épaule. Accourus au bruit les voisins, que j'ai fait citer comme témoins, et qui ont déposé à l'instruction, ont tous constaté que Mme Dupont était en jupon et corset...

MADAME DUPONT. . Puisque je vous dis que je le reconnais, vous n'avez pas besoin de le répéter trente-six fois.

LE PLAIGNANT. — Ils ont constaté également que notre ami Durand...

M. LE PRÉSIDENT. — Le prévenu Durand.

LE PLAIGNANT. — C'est ce que je voulais dire... avait une cuvette à la main.

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne le nie pas. Tel est le son de la première cloche. A l'autre, maintenant. (*A Mme Dupont.*) Le récit de votre mari a soulevé, et je m'y attendais, quelques objections de votre part. Maintenant, je vous écoute. Qu'avez-vous à alléguer ?

MADAME DUPONT. — Je n'abuserai pas longtemps de la patience du tribunal. Je vous prie seulement, monsieur le président, de vouloir bien demander à M. Dupont pourquoi et comment nous nous sommes séparés.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez entendu, plaignant ?

LE PLAIGNANT. — Je l'ai dit. C'est à la suite d'une discution politique.

MADAME DUPONT. — Comme je n'étais pas d'accord avec mon mari, il m'a giflée. Alors mon ami Henri...

M. LE PRÉSIDENT. — Le prévenu ?

MADAME DUPONT. — Oui.

M. LE PRÉSIDENT. — Il est resté votre ami à vous ?

MADAME DUPONT. — Je n'ai pas de motif pour lui en vouloir.

LE PLAIGNANT. — Quel cynisme !

M. LE PRÉSIDENT. — Continuez.

MADAME DUPONT. — Alors notre ami Henri, qui ne pourrait pas voir faire de mal même à un asticot, s'interposa. M. Dupont, que le vin et la colère avaient rendu furieux comme une bête féroce, ouvrit son couteau et en porta un coup à l'épaule de mon défenseur.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre défenseur ? Votre avocat était donc présent ?

MADAME DUPONT. — Je veux dire de notre ami Henri.

DURAND. — C'est absolument exact.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh ! Eh ! Dupont, vous aviez omis ce petit incident.

LE PLAIGNANT. — Je l'avais oublié. Il est sans importance.

MADAME DUPONT. — Je dois reconnaître que M. Dupont resta atterré, à la vue du sang qui s'échappait de la blessure. J'en profitai pour conduire sa victime dans une pharmacie du voisinage où on lui donna les premiers soins ; puis je hélai un fiacre...

Le Greffier.

(*A suivre*).

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique *

PAR LOUIS BOUSSENARD

DEUXIÈME PARTIE

XVIII (*suite*).

— Oh ! la terrible existence !... et si longtemps !... et combien de dangers... de privations !... avec cela méconnu... haï... forcé de vous cacher... traqué par ceux qui vous avaient condamné, les malheureux !... pris entre les honnêtes gens et les brigands également redoutables pour vous...

« Oh ! Jean... que de misères !

« Vous me raconterez tout... bientôt...

— Oui, Valentine, depuis le moment où je vous dis adieu, par-dessus le rempart de Rougemont.

« Ce fut mon dernier jour de bonheur.

— Et le mien !

XIX

L'état de la comtesse demeure stationnaire. L'officier de santé est revenu accompagné de son confrère, le médecin de Bazoches.

Après avoir longuement conféré, les deux praticiens ont déclaré qu'il leur était impossible de se prononcer sur les suites de cette grave indisposition.

Sans doute les symptômes sont alarmants, mais le danger n'est point imminent et il y a toujours chance de le conjurer. Il faut de grandes précautions, un régime sévère, l'éloignement absolu de tout bruit, de toute émotion et l'observance rigoureuse des prescriptions.

Ils ordonnent des calmants, l'application d'un vésicatoire à la nuque, des dérivatifs aux membres inférieurs, et se retirent, avec de ces vagues paroles d'espoir que les médecins donnent toujours, et promettent de revenir le lendemain dans la matinée.

La nuit est arrivée. La comtesse dort d'un sommeil lourd, peuplé de cauchemars, avec parfois des gestes d'effroi d'une brusquerie convulsive.

Valentine et Renée n'ont pas quitté son chevet. Restées presque sans manger depuis la scène du matin, elles obéissent aux conseils du chevalier de Faronville, qui les engage à prendre un peu de nourriture.

La nourriture ! ce n'est pas cela qui manque. Le repas de noce attend toujours ! Tous les plats, savamment élaborés par Bette, toutes les raretés gastronomiques achetées par la comtesse pour fêter la cérémonie, toutes ces excellentes choses, dont nos aïeux étaient si prodigues, demeurent en souffrance.

Le grand repas de gala ne sera qu'un modeste souper de garde-malades.

Madeleine, pour un moment s'installe près de sa maîtresse, dans la demi-obscurité de sa chambre attiédie.

Valentine, Renée, le chevalier, Jean de Montville prennent place devant la table.

Le vieil abbé, convaincu par les arguments de Valentine, a compris qu'il serait ridicule de faire grise mine au jeune homme. Son accueil est celui d'un vieillard aimable, de bonne compagnie, qui se trouve avec un de ses pairs, et quoique sa liaison avec l'imposteur rende sa situation délicate, il s'en tire en homme d'esprit.

Renée a été conquise au premier moment, d'instinct, en sachant que Blairiot a sauvé Léon Bouvard. Et puis, Jean aime sa cousine, presque sa sœur. Donc la gracieuse enfant ressent déjà pour lui, de confiance, une affection toute fraternelle.

Jean, placé entre les deux jeunes filles, se trouve donc dans un courant de sympathie qui finit par rayonner jusqu'à l'abbé de Faronville, et auquel ce dernier n'essaye pas de résister.

Il est vrai que jusqu'à présent, il n'a pas compris grand'chose à tout cela. François-Jean n'est pas Montville, c'est Finfin. Le bûcheron Blairiot, n'est pas un bûcheron, c'est Jean-François de Montville. Valentine qui hait le premier, adore le second. Mais, que de lacunes, dans ce fait si simple exposé en vingt mots !

Enfin, cela s'éclaircira plus tard. Les deux hommes échangent un cérémonieux bonsoir. L'abbé rentre dans son appartement éprouvant le besoin de digérer en paix le repas et les événements qui l'ont précédé.

Valentine et Renée vont relever Madeleine de sa garde, et comme la comtesse est toujours assoupie, Renée envoie Valentine près de Jean.

— Va ! petite sœur ! va, je t'en prie... Vous avez tant à vous dire ! Au moindre geste, au moindre mot, je te préviendrai.

Jean est allé déjà faire une ronde. Mais Jacquot l'a devancé, après avoir mis les morceaux doubles. Accompagné de Moustache, il a fait le tour de l'enclos et dit :

— Rien de nouveau, monsieur Jean.

— Merci, mon Jacquot.

— Madame la comtesse va mieux ?

— Non, mon ami.

— Tant « pire »... tant « pire » !...

« Ce que c'est que de nous, tout de même, figurez-vous, monsieur Jean, que je suis redevenu tout comme dans le temps... avant vot' malheur...

« Comme si y avait jamais évu de Blairiot ni de Pitois.

« Je me suis retrouvé là, avec mes vieux... dans un bon intérieur cossu... pas loin de vous... et oubliant carrément not'vie de gourgauds !

— Que nous reprendrons peut-être un de ces jours.

— Vrai !

— Les brigands ne sont pas loin et il faut les anéantir.

— Pour ça, j'en suis.

— Bonsoir, mon Jacquot.

— Bonsoir, monsieur Jean.

Ce dernier passe doucement la main sur la tête et le rein de Moustache, qui frétille entre ses jambes et remonte près de son amie.

Confiant dans la vigilance éprouvée de ses gardiens, rassuré autant qu'on peut l'être, après avoir ainsi organisé la défense du château et veillé à la sécurité de ses hôtes, il prend place à côté de Valentine dont les grands yeux clairs le contemplent avec une inexprimable tendresse.

— Comme vous devez me trouver changé ! Valentine, dit-il avec une douce mélancolie acquise pendant les longues années de solitude et de labeur.

— Non, mon ami ! Vous êtes toujours celui que j'ai si longtemps pleuré... C'est vous !... toujours vous, tel que n'a cessé de vous voir mon souvenir...

« Un peu plus de gravité peut-être...

— Chère Valentine !

« Le voici donc enfin arrivé, ce jour si ardemment souhaité, vers lequel tendaient les forces de mon être...

« Tenez ! je puis à peine croire que tout cela soit bien vrai et parfois je crains de m'éveiller, au milieu d'un rêve, succédant au cauchemar de la vie réelle... pour me retrouver en plein bois, sous la hutte de Blairiot, le pauvre bûcheron...

— Ce fut une vie affreuse, n'est-ce pas ?

— Une vie infernale dont les péripéties sauraient à peine être rendues par des mots.

— Oh ! je vous crois ! J'ai tant souffert, moi aussi !

— Au début, ce fut vraiment épouvantable, quand brusquement tout me manqua.

« Vous partiez ; de longtemps je ne devais plus vous revoir. Je formais déjà les projets les plus insensés pour vous rejoindre... maudissant cette pauvreté qui m'attachait aux ruines du manoir paternel, comme autrefois à la glèbe ces serfs à peine émancipés.

« J'allais faire certainement un coup de tête, car je ne pouvais me résoudre à une séparation dont j'ignorais la durée.

« On vint alors m'arrêter, comme le dernier des malfaiteurs... j'étais accusé de vol... d'assassinat... de brigandage...

« Seule, vous me restiez, Valentine !... vous seule et Jacques Foucher ; car chacun et de bonne foi, me croyait criminel.

« Au premier moment, je crus devenir fou, quand je me vis enfermé dans ce cachot, entendant les malédictions hurlées par les malheureux s'obstinant à voir en moi le bandit qui les terrifiait.

— Ce devait être en effet atroce !

— Oh ! que la mort infligée aux victimes de la Terreur m'eût semblé douce !

« Mais périr infâme... exécré... honni... déshonoré à jamais et innocent !

« Voyant que mes protestations indignées étaient inutiles, comprenant que j'allais être condamné devant un concours de circonstances réellement accablantes, Jacquot ne s'attarda pas en plaintes et en récriminations stériles.

Il jura de me délivrer bientôt, et au risque de sa vie tint parole.

« Un soir, il quitta Gautay où il s'était réfugié depuis mon arrestation, enleva le coutre d'une charrue appartenant à son oncle, ce pauvre vieux si cruellement mutilé, puis vint rôder autour de ma prison.

« En moins d'une heure il réussit à percer la muraille et se glissa dans mon cachot.

— Monsieur Jean, me dit-il, fuyez vite... dans un moment il ne sera plus temps.

— Mais si je m'évade, c'est m'avouer coupable.

— C'est le seul moyen de prouver votre innocence.

« Voyez-vous, ces gens-là commenceront par vous couper la tête...

« La vie humaine est si peu de chose, aujourd'hui.

« Tandis que, étant libre, nous finirons bien à nous deux par découvrir la vérité... savoir qui sont ces brigands...

« ... Cette seule raison me décida. Je m'enfuis de la prison vermoulue de Bazoches, et nous partîmes d'une traite pour la forêt d'Orléans.

« Là, au plus épais des taillis, au milieu des loups et des sangliers, une hutte abandonnée par les bûcherons fut notre premier abri ; du pain d'orge, acheté par Jacquot, qui avait quelques sous, notre première nourriture.

« Ma tête étant mise à prix, il fallait de toute nécessité nous cacher et surtout me rendre méconnaissable.

— Et vous n'avez pas songé un moment à vous expatrier ? demande Valentine qui écoute palpitante ce récit fait par Jean avec une simplicité le rendant plus poignant encore.

— Je ne pouvais, ni ne voulais quitter la Beauce, et surtout Rougemont.

« Rougemont, encore tout imprégné de vous ! Rougemont, dont chaque pierre me parlait de vous... Rougemont, enfin, dont la silhouette entrevue de loin, au-dessus des grands arbres de la forêt, semblait me dire, aux premiers instants de défaillance : « Travaille et espère ! »

« Et nous travaillâmes, Valentine ! et l'espérance fut en nous.

« Sans ressource d'aucune sorte, il nous fallut dès le premier jour — c'était du reste la moindre des choses — demander à nos bras la nourriture quotidienne.

« Il fallait un métier quelconque, exigeant de la vigueur, de l'endurance, pas trop difficile à apprendre et laissant toute liberté...

« Mais, lequel ?

« Bûcheron ! et pourquoi pas ? Il est rude, mais nourrit son homme, et ne demande pas un bien long noviciat.

« En peu de temps, Jacquot, qui avait, dès l'enfance, fagoté dans les bois de Jouy, fit de moi un bûcheron passable et nous vécûmes à peu près.

« Je laissai croître ma barbe et mes cheveux, je remplaçai par de grossiers vêtements de velours ou de toile mes habillements de citadin, et en moins de trois mois, je devins un véritable « croquant », un homme des bois qui effrayait les femmes et faisait hurler les enfants.

« Peu à peu, je m'habituais à ces vêtements que je ne portais plus comme un déguisement. J'entrais dans la peau de mon rôle, d'autant mieux que mes mains d'oisif devenaient de véritables mains de travailleur. Le hâle et le froid, les éraflures des épines, les gerçures et surtout les ampoules, puis, bientôt après, les durillons, des calus bien authentiques, me rendirent absolument méconnaissable.

« Et quand, un jour, des gendarmes nationaux, me prenant pour un ci-devant déguisé, me demandèrent mes papiers, je n'eus qu'à répondre, en leur montrant mes mains :

— Je gagne mon pain en travaillant !

« Mon passe-port, le voilà !

Les gendarmes répondirent avec un gros rire :

— C'est bien, citoyen, on te croit.

« Les aristocrates ont dans le creux de la main autre chose que des durillons.

— Mon Dieu ! Jean, comme vous m'intéressez !... combien tout cela est étrange... quelle énergie ne vous a-t-il pas fallu.

« Mais, dites-moi, mon ami, pourquoi ces noms bizarres de Blairiot et de Pitois, porté par vous et Jacques Foucher ?

— C'est l'histoire de notre première coiffure, dit en souriant Jean de Montville.

« J'avais dû me débarrasser de mon tricorne à galon d'or comme trop compromettant et j'allais tête nue comme un sauvage.

« Un jour, Jacquot prit un blaireau dans son trou, le dépouilla proprement, et de sa peau me fit une casquette.

« Dès lors, les gens avec lesquels nous avions de temps à autre des relations de voisinage, m'appelèrent : l'homme à la casquette de blairiot, et par abréviation : Blairiot.

« De même pour Jacquot, qui se confectionna un superbe bonnet avec des peaux de putois capturés au piège. Les gens, par analogie, le baptisèrent Pitois.

« Tout allait à peu près bien dans notre ménage de garçons. Nous montions notre garde-robe, et nous possédions quelques ustensiles de première nécessité : une marmite, une poêle, un gril !...

« Jacquot, dit Pitois, m'initiait aux secrets de la misère, et je devenais un auxiliaire passable. Une chose manquait encore à notre confraternité. Pitois me témoignait, quand nous étions seuls, un respect exaspérant qui, parfois, était susceptible de devenir compromettant.

« C'était des Monsieur Jean par-ci... des Monsieur par là... sans que je pusse l'en faire démordre.

« J'avais beau lui dire qu'il allait me faire couper la tête avec ses formules surannées d'un respect hors de saison. Il n'en voulait pas sortir.

« Je dus me fâcher pour l'amener à me tutoyer comme un camarade, un égal, un pauvre diable de manouvrier.

« Il y parvint, et ce ne fut pas sans peine.

« Un jour, nous trouvâmes un petit chien de berger que des enfants martyrisaient avec l'inconsciente férocité de jeunes brutes. Nous arrachâmes de leurs mains le pauvre animal, que Pitois dénomma : Moustache.

« Notre nouveau camarade grandit, s'attacha bien vite à nous, montra une intelligence incroyable, et devint par la suite l'auxiliaire indispensable de notre vie vagabonde.

« Vous connaissez maintenant notre trio, chère Valentine ; vous allez le voir évoluer.

« L'essentiel était fait. Je m'étais créé une autre individualité. Nous pouvions nous rapprocher en plein jour des villages, sans crainte d'être reconnus. L'humilité de ma nouvelle condition sociale était ma meilleure garantie.

« Notre première campagne nous enrichissait. J'étais devenu aussi habile que Pitois au métier de bûcheron. Et je n'étais pas en peine de fagoter, entre « deux soleils », mon cent de bourrées à « la chaîne » payées deux liards la pièce.

« Cent fois deux liards font cinquante

* Voir l'*Œil de la Police* n° 32.

sous ! A nous deux, nous faisions des journées de cinq livres en argent et nous ne dépensions pas dix sous.

— Dix sous ! interrompt Valentine les larmes aux yeux, mais que mangiez-vous donc, mon pauvre ami ?

— Du pain et du fromage sec, comme les paysans ; et jamais je ne fus si robuste.

« Du reste, il y avait une raison à cette économie si âpre.

« Nous voulions gagner de quoi nous armer.

« Ah ! ce fut véritablement un beau jour que celui où nous pûmes acheter, chez un brocanteur de Neuville-aux-Bois, une paire d'excellents fusils doubles, volés dans quelque château, et que nous payâmes sans marchander soixante livres les deux.

« Nous devînmes les rois de la forêt, et si le bûcheronnage parfois chôma, le braconnage devint notre péché mignon. Nous pûmes alors manger et vendre du gibier, arrondir notre pécule et nous offrir quelques douceurs.

« Mais, ce n'était pas sans un motif impérieux, que nous nous livrions à cette occupation au moins suspecte, et peu honorée ! Un braconnier peut errer de jour, de nuit, à travers bois et plaines sans trop exciter de soupçons. Sous son couvert, nous allions pouvoir nous mêler à tous les rôdeurs qui pullulaient en Beauce, et peut-être pénétrer le secret de gens chez lesquels je soupçonnais les bandits.

« Ainsi, chez nous, tout était calculé en vue d'un but dont nous ne devions nous écarter à aucun prix, et vers lequel sans relâche, convergeaient tous nos efforts.

« Cette vie étrange, pleine d'imprévu, durait depuis quelque temps déjà. Nous rayonnions autour de Rougemont, mais sans trop oser y pénétrer. Je me creusais vainement le cerveau pour trouver un moyen autre que l'escalade, quand soudain j'eus comme une révélation.

« J'avais autrefois trouvé dans la bibliothèque de Jouy, quelques manuscrits relatifs à Tressonville et à Rougemont : des généalogies, des mémoires, des plans, et entre autres choses curieuses, le profil d'un souterrain reliant les deux châteaux. Ce souterrain avait été pratiqué au temps des guerres de religion, s'il m'en souvient bien, et les entrées, habilement dissimulées, s'ouvraient et se fermaient par un mécanisme défiant toutes les recherches et toutes les surprises, pour qui n'en possédait pas le secret.

« Une notice parfaitement claire et bien détaillée en indiquait le fonctionnement et comme elle avait pour objet une chose concernant Rougemont, je m'en étais souvenu mot pour mot.

« Je résolus d'en avoir le cœur net. Un soir, nous partîmes, Pitois et moi, pour le bois de Tressonville. Les indications du plan étaient si précises, que nous découvrîmes presque sans recherches la première entrée.

« Chose vraiment surprenante, le mécanisme, très simple du reste, fonctionnait toujours. Munis de lumières, nous descendîmes dans un souterrain, se prolongeant indéfiniment, et dans un état parfait de conservation, sans fissures, sans éboulis, sans infiltrations.

« Il nous fallut plus d'une demi-heure pour arriver au bout. Nous nous trouvions devant un bloc énorme de pierre que les efforts de vingt hommes n'eussent pu ébranler. Il céda pourtant sous la simple pression d'un ressort et démasqua un escalier. Nous enfilâmes cet escalier, qui nous conduisit à un petit caveau perdu au fond du cellier de Rougemont.

« Nous étions enfin au cœur de la place.

« Vous dire avec quel serrement de cœur je revis cet enclos abandonné, ces volets fermés, ces froides murailles que n'animait plus votre chère présence !

— Et moi, Jean, comme je souffrais, là-bas, de l'autre côté du Rhin, sur cette terre d'exil... entourée d'indifférence...

« Mais, pourquoi récriminer, puisque toutes ces douleurs aboutissent aujourd'hui à cette joie surhumaine ?

— Oui, chère Valentine, et je suis tenté parfois de bénir ces infortunes qui centuplent mon bonheur.

« ... Une fois maître de cette mystérieuse voie de communication, je me regardai comme le dépositaire de Rougemont et je résolus de vous le conserver.

« La Terreur ayant confisqué votre domaine, je me fis fort de décourager les acquéreurs de biens nationaux, et d'empêcher toute prise de possession.

« Ce fut un des rares moments gais de notre existence occulte.

« Pitois et moi, nous devînmes des spectres, des fantômes, des revenants farceurs, bruyants, tragiques. Nous fîmes un sabbat d'enfer à Rougemont devant lequel on ne passait plus qu'en se signant. Nous allâmes jusqu'à séquestrer pendant une semaine un esprit fort dont les cheveux blanchirent d'épouvante et dont la convoitise fut tuée net.

« Entre temps, nous fîmes élection de domicile dans le souterrain même, où nous eûmes dorénavant un refuge inviolable. Cela vous expliquera comment nous étions toujours prêts à intervenir, et comment aussi, plus tard, « l'ami inconnu » put veiller sur vous et même entrer en correspondance avec vous.

« Mais, comme j'ai tremblé jusqu'au dernier moment !

« Ainsi, Jean, vous saviez tout ! jusqu'aux secrets les plus redoutables de cette association maudite !

— Tout ! Valentine, oui, tout !

« Et ce fut un moment atroce pour moi, quand je vis pour la première fois, à découvert, cet homme qui incarne en lui le génie du mal.

« En constatant cette ressemblance terrifiante, je me rappelai quelques mots interceptés, jadis, par mes oreilles d'enfant. De ces mots que le petit être entend, sans le vouloir, qui s'incrustent dans son jeune cerveau, et qui plus tard sont une révélation.

« Mon père avait donné certaines recommandations à un vieux serviteur de confiance. Il s'agissait d'un garçonnet élevé dans un village de l'Anjou. Mon père affectait une certaine somme à son éducation. Je retins le nom du village

La Bande des Chauffeurs. — *Comme vous devez me trouver changé, Valentine!...*

— Et ne m'avoir rien dit, Jean ! interrompt Valentine avec un geste de doux reproche.

« Ne pas m'avoir d'un seul mot arrachée aux angoisses qui me torturaient...

— Je ne le pouvais pas, chère bien-aimée.

« Une parole, un geste, un moment d'oubli pouvaient vous trahir.

« Quelque cruel que fût votre rôle dans la tragédie, il vous fallait le jouer au naturel jusqu'au bout, sous peine de tout compromettre.

« Nous avons affaire à un ennemi formidable et d'autre part, vous ne vous fussiez point prêtée sans difficultés à ce rôle qui a décidé de notre succès !

« Comprenez donc, chère Valentine, qu'il fallait à la fois, ouvrir les yeux à votre mère, démasquer Finfin, et me réhabiliter dans l'esprit du juge !

— C'est vrai, mon ami ; c'est vrai !

« Du reste, ce serait faire tort à ma perspicacité de femme, de croire que je n'avais pas pressenti l'ami inconnu.

et celui de l'enfant. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Probablement parce qu'on avait l'air mystérieux.

« En voyant Finfin, mes souvenirs endormis s'éveillèrent. Et je pensai instantanément au village et à l'enfant.

« Je laissai Pitois à Rougemont et je partis là-bas, aux renseignements. Ils furent effroyables. Ce garçonnet auquel s'intéressait si chaudement mon père était devenu un affreux gredin. Condamné à la prison, puis à l'exposition, puis à la marque et enfin aux galères !...

« Et il avait eu l'audace de revendiquer comme sien le nom sans tache de Montville ! de me faire déclarer infâme, après m'avoir fait endosser ses crimes !...

« Je souffris tout en silence, resserrant patiemment les fils de la trame que j'ourdissais autour de lui, préparant ma revanche, tout seul avec mon ami et mon chien !

« Et c'est ici que ma situation était particulièrement douloureuse, car je ne pouvais demander protection à personne : aux autorités judiciaires moins qu'à tout autre.

« J'étais condamné à mort et les magistrats de la Convention m'eussent fait exécuter séance tenante. On avait bien autre chose à faire, en vérité, que de reviser le jugement d'un ci-devant, surtout, quand l'autre, le faux Montville, ou comme on disait : le citoyen Montville, se signalait par son sans-culottisme effréné, couchait avec un bonnet rouge, et ne sortait pas sans carmagnole !

Peu à peu cependant l'horizon s'éclaircit. Une période plus calme succéda aux jours si sombres de la Terreur.

« Vous revîntes d'exil, Valentine, et depuis lors vous fûtes l'objet d'une protection occulte qui jamais ne s'interrompit.

« Nous habitions le souterrain, et chaque nuit nous faisions à tour de rôle une ronde à l'intérieur de Rougemont, en passant par le cellier.

« Nous apprivoisâmes votre chien de garde, qui fraternisa bientôt avec Moustache, comme s'il eût su réellement que nous étions des amis et jamais un aboiement intempestif ne vint révéler la présence de vos gardiens inconnus.

« La ronde terminée, celui qui était de service, couchait dans le souterrain, tout près de la dalle servant de porte, avec Moustache dans le cellier même, prêt à donner l'alarme en cas de péril.

« Et voyez le prodigieux instinct de ce brave animal : quand il reconnaissait ou croyait reconnaître quelque chose d'insolite, il descendait l'escalier à pas de loup, et nous avertissait, soit par un gémissement presque insaisissable, soit en tirant nos vêtements avec ses dents.

— Et jamais votre incognito ne fut trahi, dit Valentine attendrie à la vue de ce dévouement si simple, si héroïque et si discret, qui jamais ne se ralentit, et dura si longtemps.

— Nous circulions lentement sur les pelouses, avec cette allure particulière aux braconniers que les bêtes sauvages elles-mêmes n'entendent et n'éventent pas toujours... et votre chien était notre complice.

« Il y a environ deux mois, cependant, un des serviteurs de Rougemont, Etienne Leluc, devina une partie de notre secret.

« C'était à la suite de cette affreuse tentative dont le capitaine Bouvard fut victime.

— Encore une de ces actions admirables dont vous êtes coutumier, Jean, me rendaient si fière, si heureuse !

— Ce fut tout simple pourtant, et nous eûmes le regret amer d'arriver trop tard pour sauver les deux hommes.

« Nous étions à l'affût, Pitois et moi, dans le bois qui longe le chemin de Bazoches à Chaussy, quand nous entendîmes des coups de feu interrompre tout net le pas de deux chevaux.

« Embusqués à quelques enjambées seulement de la route, n'étant pas en nombre, malheureusement, nous ripostâmes en voyant les bandits se mettre en devoir d'achever les malheureux tombés dans ce lâche guet-apens.

« Les assassins prirent la fuite, et nous relevâmes le capitaine Bouvard mourant. Après l'avoir transporté dans une de nos caches, puis dans le souterrain de Rougemont, nous allions bientôt le rendre à sa famille à moitié guéri, quand de nouvelles et terribles complications surgirent.

« Un gendarme plus zélé qu'intelligent voulut nous arrêter. Nous nous défendîmes en hommes résolus à tout, et nous courûmes nous réfugier dans le souterrain, en compagnie d'un brave garçon qui, de son côté, traquait les bandits, et que le gendarme prétendait également arrêter.

« Ce gendarme avait la rancune, ou plutôt l'erreur tenace. Il nous le prouva sans retard en faisant murer le souterrain.

« Dès lors, nous n'avions plus qu'une issue, celle de Rougemont. Nous résollûmes de l'utiliser sans retard, pour que notre blessé pût recevoir les soins réclamés par son état. En effet, l'entrée du bois de Tressonville étant condamnée, le médecin qui venait en secret visiter le capitaine Bouvard devait forcément interrompre ses courses nocturnes. Et nous n'avions pas l'expérience indispensable pour le suppléer.

(*Lire la suite au prochain numéro.*)

LA COMTESSE NOIRE

Grand Roman de Mystère et d'Amour (suite) *

PAR GEORGES DE LABRUYÈRE

PREMIÈRE PARTIE

MONTADERT ET VILGUÉRIN

XI (*suite*).

Sur le boulevard extérieur, deux sergents de ville dissertaient sur la nécessité d'envoyer à « la Nouvelle » les bandes de pochards qui troublent les quartiers paisibles.

Avenue Trudaine, l'Urbaine s'en retournait mélancolique, toute secouée de cahots, et sur son siège le cocher rigolant, à moitié endormi, mâchonnait :

— C'est beau, la jeunesse ! Hue, Justinien ! Ça me rappelle le temps où je faisais mon droit !

Valentine était encore trop faible pour qu'on pût la laisser seule, fût-ce une heure, dans son nouveau logis.

Aussi, lorsqu'elle fut couchée, Philippe s'installa-t-il à son chevet.

Dans les circonstances graves où se trouvaient les deux jeunes gens, il ne pouvait être question de convenances.

Et, d'ailleurs, leur amour était si pur, l'effroyable danger que venait de courir la pauvre enfant avait si bien chassé, pour l'instant, tout le côté matériel de la passion, que l'animalité, en Philippe, était morte pour longtemps, ou tout au moins endormie.

Valentine ne tarda pas à s'endormir, une main dans celle de son fiancé.

Avant de se séparer de leurs amis, Montadert et Charvet avaient tenu à assister à leur installation.

Mais, bientôt, l'heure vint les presser.

C'était vers une heure du matin qu'ils devaient rejoindre, à l'amphithéâtre de la rue des Saints-Pères, le docteur X..., le bienveillant complice de leur généreuse audace.

A minuit et demi, ils quittaient la rue Saint-Vincent.

Sur le boulevard Rochechouart, près de la place d'Anvers, ils avisèrent une station de voitures, où sommeillaient — bêtes comprises — deux ou trois maraudeurs, à caisse bizarre : fiacres antiques, honteux de leur vétusté et de leur décrépitude, équipages nocturnes propices au vice et aux louches aventures.

Montadert choisit, parmi ces étranges véhicules, celui qui, par ses dimensions et la discrétion relative de sa couleur, lui parut le mieux approprié au service clandestin pour lequel il était requis.

— Nous allons, dit-il à l'automédon, en carrik râpé, chercher une de mes parentes, qu'un accident a contrainte à rester jusqu'à cette heure tardive chez le concierge de l'Académie de médecine, devant l'entrée de laquelle elle a été renversée aujourd'hui par une voiture.

« La pauvre femme est assez grièvement blessée ; l'air de la nuit, un séjour trop prolongé dans votre voiture mal close pourraient aggraver son mal. Aussitôt que nous l'aurons fait monter avec nous dans votre fiacre, vous nous conduirez le plus vite possible à l'adresse que nous vous indiquerons... Faites de votre mieux et vous serez largement payé.

En disant ces mots, le journaliste glissa un louis dans la main du cocher.

Celui-ci, un malin, devina bien à cette largesse inattendue qu'il s'agissait de quelque aventure extraordinaire, mais il fit un geste qui signifiait :

— C'est bon, bourgeois, on sait ce que parler veut dire.

Les deux jeunes gens prirent place dans la voiture.

Le cocher fouetta sa rosse, et le coupé partit à une vitesse honnête.

Vingt minutes plus tard, il s'arrêtait devant la grille du sombre bâtiment où l'Académie de médecine tient ses séances.

Le moment de l'action était arrivé.

Il fallait maintenant mettre au service de la cause à laquelle les deux jeunes gens s'étaient dévoués, l'audace et la promptitude d'exécution dont dépendait le succès de leur périlleuse entreprise.

L'exécution du projet hardi conçu par Montadert était d'autant plus dangereuse qu'un poste de police avoisine le bâtiment officiel dans lequel ils allaient pénétrer.

La Bande des Chauffeurs. — *Monsieur Jean!... Fuyez vite! Dans un moment, il ne sera plus temps.*

Sur le trottoir, un gardien de la paix, la tête enveloppée dans son capuchon, se promenait lentement.

La vue du fiacre, s'arrêtant à cette heure insolite au guichet de l'Académie, l'intrigua profondément.

Il arrêta sa marche et fixa toute son attention sur les nouveaux arrivants.

Ceux-ci, payant d'audace et résolus à convaincre, par leur attitude, l'homme de la police qu'ils appartenaient au personnel habitant la maison, firent mine de tirer le bouton de cuivre enchâssé dans le cadre de la petite entrée du concierge.

Cette porte, conformément à la promesse du docteur X..., était poussée tout contre, sans être fermée.

Montadert et Charvet attendirent quelques secondes.

Puis, comme si le cordon venait d'être tiré, ils poussèrent la porte et disparurent à l'intérieur.

Dans le corridor sombre, étroit, aux murs humides, au pavé glissant, Charvet, qui connaissait les êtres, prit la main du journaliste et lui glissa dans l'oreille :

— Suivez-moi, en étouffant le plus possible le bruit de vos pas.

Ils longèrent le couloir, traversèrent une cour exiguë, enfilèrent un autre passage, franchirent une seconde porte et, d'escalier en escalier, de corridors sombres en corridors sombres, ils atteignirent la partie du bâtiment qui donne sur le boulevard Saint-Germain et où se trouve l'amphithéâtre de dissection.

Un mince filet de lumière s'échappant de dessous une porte, leur indiqua bientôt qu'ils étaient arrivés.

Sans doute, et en dépit des précautions inouïes qu'ils prenaient pour ne pas donner l'éveil, leurs pas furent-ils entendus.

La porte s'ouvrit et le docteur X... parut.

C'était un grand jeune homme d'une trentaine d'années, dont l'aspect flegmatique révélait le sang-froid et la résolution.

Par-dessus son vêtement, il avait passé une sorte de longue tunique blanche à poches et à bavette, destinée à le protéger contre les souillures produites par ses expériences.

Les manches, relevées jusqu'au coude, laissaient à nu ses bras gantés de rouge, comme s'ils avaient été trempés dans un baquet rempli de sang.

Instinctivement, Montadert fit un pas en arrière à la vue de ce boucher vêtu de blanc comme un sacrificateur.

Le docteur X... fit un signe et les deux hommes pénétrèrent dans le laboratoire.

La porte se referma.

Montadert examina avec une curiosité un peu émue la pièce où il se trouvait.

C'était une vaste salle dont les murs, badigeonnés de chaux, étaient piqués çà et là d'éclaboussures rougeâtres comme si des larves sanglantes s'étaient promenées sur leur surface polie.

Le parquet lui-même, fait de larges dalles humides et semées, par places, de sciure de bois fine et spongieuse, était tigré des mêmes taches.

Du plafond, très élevé, descendaient deux lampes à réflecteurs qui éclairaient le laboratoire de leur lumière crue, sinistre en un tel lieu.

Sur une large table de marbre, deux cadavres étaient étendus.

L'un d'eux avait à chaque épaule une section rouge qui marquait la place des bras.

Ces membres gisaient, le long du corps, comme deux épaves humaines.

L'autre cadavre, un cadavre de jeune fille, aux chairs encore blanches, aux formes pures, était intact.

Un aide assistait le chirurgien dans ses expériences.

Sur un signe de son chef, il avait apporté un bassin de cuivre rempli d'eau.

Le docteur X..., après avoir débarrassé ses bras de leurs rouges mitaines, tendit la main à Charvet.

Celui-ci présenta le journaliste.

— Avez-vous les vêtements ? demanda le chirurgien.

Montadert montra un paquet qu'il tenait sous son bras.

Le paquet fut détaché.

Il contenait une chemise, un jupon, une robe et une sorte de capulet destiné à cacher complètement la tête.

La toilette fut promptement faite.

On assit le cadavre sur un fauteuil de paille, en l'accotant contre le mur.

On s'aperçut alors qu'on avait oublié les chaussures.

Cela pouvait tout compromettre.

En traversant le trottoir, pour monter en voiture, les gardiens du poste pouvaient remarquer les pieds nus de la prétendue malade, être intrigués, s'approcher, et tout découvrir.

La difficulté fut levée.

On trouva dans une petite pièce voisine, une vieille paire de souliers, qui avaient dû appartenir à un garçon de laboratoire.

On en chaussa les pieds de la morte.

— Maintenant, dit Montadert, il nous reste à faire le plus difficile.

En dépit de sa force de volonté, le journaliste était fort pâle. De grosses gouttes de sueur lui coulaient des tempes.

Charvet et l'autre médecin n'étaient pas moins émus.

Il fallait se hâter.

Le docteur X... jeta ces mots presqu'à voix basse :

— Attendez-moi, je vais, en éclaireur, m'assurer que le chemin est libre.

La porte resta entr'ouverte.

L'absence du chirurgien dura dix minutes à peine.

Ce furent dix minutes d'angoisse.

Bientôt, on entendit comme un frôlement léger dans le couloir.

Le médecin reparut.

Il était plus blanc que son tablier.

Avait-il donc découvert quelque obstacle nouveau, rencontré quelqu'un ?

Nullement.

Mais l'approche du danger l'avait ému à ce point, lui, l'homme de dissections calme, lui, le chirurgien insensible, presque cruel.

Pourtant il se remit.

— Tout va bien, dit-il ; les corridors

* Voir l'*Œil de la Police* n° 32.

sont déserts, la maison muette. Je suis allé jusqu'à la loge du concierge. Tout est éteint et il ronfle comme un sonneur. Il tirera le cordon sans s'éveiller.

— En route, dit Montadert, résolu.

Charvet s'approcha.

Ils prirent le cadavre habillé sous chaque bras et s'engagèrent dans le corridor.

Le docteur X... les précédait.

Le cœur des trois hommes battait à se rompre, mais leurs forces étaient décuplées par l'action.

La morte, d'ailleurs, n'était pas lourde.

Ils la portaient littéralement à bout de bras.

La traîner, leur eût paru un sacrilège.

La tête de la malheureuse ballottait de droite à gauche et de gauche à droite, cachée par le capulet rouge dont on l'avait emmitouflée.

La descente de l'escalier fut pénible.

Enfin, l'on s'engouffra dans l'étroit couloir, à l'extrémité duquel est située la petite porte qui donne sur la rue.

C'était l'instant difficile.

On approchait de l'endroit où le cerbère officiel couchait.

Il pouvait s'éveiller et tout serait alors compromis.

Plus les suites : arrestations, poursuites, etc...

Le docteur X... se retourna et fit un signe pour indiquer que des précautions devenaient plus utiles que jamais.

Soudain, il s'arrêta.

On était devant la loge.

Le chirurgien, avant de quitter le laboratoire, s'était débarrassé de son long fourreau blanc.

Il était maintenant vêtu d'une vaste houppelande fourrée.

Il se plaça devant l'étroite porte vitrée de la loge.

Dans cette position, il masquait avec l'ampleur de son vêtement le corridor et ceux qui le traversaient.

Il fit signe aux deux jeunes gens de passer.

Quand ceux-ci furent près de la porte de la rue, il cogna doucement au carreau.

Personne ne répondit.

Il frappa une seconde fois.

Même silence.

Deux fois encore, il heurta la vitre, de plus fort en plus fort.

Tout à coup, une idée lui vint, une idée qui le fit frissonner.

Chaque nuit, le concierge, aux termes des règlements, devait faite une ou deux tournées dans les bâtiments de l'Académie.

Peut-être avait-il quitté son trou pour l'une de ces inspections ? Peut-être allait-il tout à coup paraître...

A peine cette pensée s'était-elle formulée dans son esprit, qu'une lumière apparut à l'extrémité du corridor.

— Nous sommes perdus ! murmura-t-il.

C'était le concierge, en effet, qui revenait lentement, tout ensommeillé, de sa tournée nocturne.

Il portait à la main une petite lanterne.

Montadert et Charvet, le visage tourné du côté de la porte, prêts à s'élancer dès qu'elle s'ouvrirait, n'avaient rien vu.

Le docteur eut vite repris son sang-froid.

Il s'agissait de payer d'audace.

Il se plaça en travers du couloir, masquant ainsi le groupe, et attendit de pied ferme.

La lumière se rapprochait.

Quelques secondes encore et les deux hommes allaient se trouver face à face.

La partie du couloir où se trouvait la loge était séparée de l'autre tronçon par une petite cour où l'averse crépitait, fouettée par le vent.

Le concierge la traversa.

— Chien de temps ! grommela-t-il en étendant la main pour protéger son lumignon.

Mais ce fut peine perdue.

Un coup de vent violent éteignit la lanterne.

Tout, peut-être, était sauvé.

Le concierge sacra et jura pendant quelques secondes, chercha, dans ses poches, des allumettes qu'il ne trouva pas, et enfin se décida à réintégrer sa niche.

Au moment où il s'approchait de la porte de la loge, le docteur X... lui posa la main sur l'épaule.

Le malheureux, terrifié, fit un bond en arrière et poussa un cri rauque.

— Hein ?... Quoi ?... Qui va là ?...

— C'est moi, le docteur X... Qu'avez-vous donc ? trembleur ! Allons, ouvrez-moi, plus vite que ça !...

Ahuri — mais rassuré — le concierge se confondit en excuses et s'empressa d'entrer chez lui et de tirer le cordon.

La porte s'ouvrit.

Montadert et Charvet se précipitèrent au dehors.

Le chirurgien continua à bourrer le concierge pour détourner son attention.

Sur le trottoir, les deux jeunes gens, livides d'émotion, portèrent la morte dans le fiacre.

En deux secondes, elle fut installée sur les coussins.

Par une bonne fortune inouïe, aucun agent, à ce moment, ne se promenait devant la porte.

Charvet était monté à côté du cadavre.

Montadert allait en faire autant.

Sa main était déjà posée sur la poignée de cuivre de la portière, quand un homme, tout grelotant du froid de la nuit, que personne n'avait aperçu, blotti dans un des recoins de la façade, s'approcha de lui d'un air humble et suppliant.

La casquette à la main, la voix angoissée, il dit rapidement :

— Monsieur ! monsieur ! un mot, je vous en supplie.

Montardert crut que tout était découvert.

Il fit un pas en arrière et se mit sur la défensive.

— Monsieur, dit l'homme, toujours avec le même air humble, vous êtes de la maison, n'est-ce pas ?

Et, du doigt, il désignait le bâtiment officiel.

— Oui... non... que vous importe ? fit Montadert en essayant de passer outre.

Mais l'autre prit une attitude si suppliante, leva sur lui des yeux si embrouillardés de larmes, que le journaliste s'arrêta de nouveau.

Il était saisi de pitié pour ce misérable en guenilles, qu'une grosse douleur semblait étreindre.

Et puis, une curiosité le prenait. Que pouvait vouloir cet homme, en faction depuis de longues heures au seuil de la maison sinistre ?

— Allons ! hâtez-vous, lui dit-il, je suis très pressé, que voulez-vous ?

— Voici, monsieur, si vous en êtes... et vous devez en être, de cette boîte, puisque vous en sortez à cette heure... donnez-moi un renseignement.

— Parlez... mais plus vite que ça !

— Ma... femme est morte avant-hier, continua l'homme d'un air embarrassé et douloureux. Elle est morte à l'hospice et on l'a transportée ici... Dites ! Est-ce qu'on la découpe dans c'te maison ?... C'est qu'elle m'a bien fait lui promettre... avant de mourir...

Le reporter comprit tout.

Une des deux femmes qu'il avait vues nues, tout à l'heure, sur le marbre humide du laboratoire, était celle de ce pauvre.

Mais laquelle ?

— Celle qu'on avait commencé à disséquer, ou l'autre, celle qu'il emportait ?

Il lui eût été facile d'éclaircir le doute.

Il n'avait qu'à soulever le capulet qui recouvrait le visage de la morte.

Mais, alors, c'était tout compromettre.

Il hésita un instant.

Il allait répondre évasivement, se débarrasser du questionneur, lorsque le docteur X..., à son tour, sortit de l'Académie.

— Comment, vous êtes encore ici ? s'écria-t-il en apercevant le jeune homme, debout, près du fiacre. Filez vite, le concierge pourrait sortir.

Montadert monta dans le fiacre.

— Monsieur ! monsieur ! supplia de nouveau l'homme en pleurant.

— Eh bien ! dit le journaliste impatienté, trouvez-vous ce soir, à dix heures, au bureau d'omnibus de la Place Pigalle. J'irai et je vous entendrai.

Puis se ravisant :

— Votre nom ?

— Vilguérin, répondit l'homme.

Le cocher avait l'adresse.

Sur un signe du médecin, il partit au grand galop.

XII

Le docteur X... s'éloigna par le boulevard Saint-Germain.

L'homme, le nommé Vilguérin, resta seul sur le trottoir.

Pendant plus d'un quart d'heure, il resta immobile, à la même place, oubliant ee remettre sur sa tête sa vieille casquette de soie toute ruisselante de pluie.

Les yeux fixés sur les murs du sombre bâtiment, il paraissait perdu dans une douloureuse contemplation.

Sous les plis de sa blouse trouée, le vent s'engouffrait et faisait se gonfler le misérable vêtement sous lequel l'homme frissonnait.

Il fût resté là longtemps encore, perdu dans sa rêverie, insensible au froid et à l'averse, si un gardien de la paix, sorti du poste, ne s'était approché.

— Hé ! l'ami, dit-il en lui frappant sur l'épaule, qu'est-ce qu'on fait là ?... Il faut circuler.

Vilguérin tressaillit.

Il regarda l'agent d'un air hébété.

Puis, sans un mot, il s'éloigna lentement.

Il descendit la rue des Saints-Pères.

Tous les dix pas, il se retournait, jetant de longs regards vers le lieu qu'il venait d'être contraint de quitter.

Enfin, il se décida, tourna le coin de la rue Jacob et, rasant les murs, soufflant dans ses mains gourdes, il marcha rapidement, droit devant lui, sans souci du chemin suivi.

Il parcourut ainsi toutes les petites rues qui avoisinent le carrefour Buci.

Rue Mazarine, près de l'Institut, un campement de bituminiers était installé.

Il sollicita et obtint la permission de se chauffer au brasero placé à l'entrée de la petite tente où sommeillaient les ouvriers de nuit.

Il resta là jusqu'au jour, les mains au feu, la tête penchée sur la poitrine, les yeux perdus dans le foyer où des dessins fantastiques couraient sur les charbons rouges, où les flammes bleues dansaient sous le pétillement de la pluie.

A l'aube, il reprit sa course sans but.

Il traversa le pont des Arts, tourna à droite et arriva aux Halles, ce point concentrique vers lequel sont invinciblement attirés tous les affamés qui errent, la nuit, dans Paris qui dort.

Il rôda près des petites marchandes de soupe, en plein air, fleurant la bonne odeur des choux fumant dans le bouillon brûlant.

Mais il n'avait pas même les deux sous nécessaires pour obtenir le droit de vider l'un de ces gros bols à fleurs peintes...

Au bout d'un moment, pris de rage, pleurant de désespoir, il s'enfuit.

Cette fois, il suivit les quais, droit devant lui.

Au boulevard Henri IV, il tourna à gauche.

Un peu avant d'arriver à la place de la Bastille, brisé de fatigue, transi de froid, il tomba sur un banc.

Le corps plié en avant, les coudes sur les cuisses, le menton dans les mains, il sommeilla une heure ou deux.

Puis le bruit des camions roulant sur le pavé, la corne des tramways, les cris des ambulants l'éveillèrent.

Mais il ne bougea pas et resta ainsi, longtemps encore, les yeux grands ouverts, fixés droit devant lui.

En face, était une petite boutique peinte en noir, avec des filets blancs.

Sur les glaces de la devanture, des lettres de faire-part, encadrées de deuil, étaient collées.

L'enseigne portait ces mots, en lettres blanches : POMPES FUNÈBRES, *bureau F.*

Sur la porte, une affiche écrite à la main attira l'attention de Vilguérin.

Sans se rendre compte du motif de sa curiosité, machinalement, il se leva et alla lire l'affiche.

C'était un avis ainsi conçu : *On demande des auxiliaires. S'adresser ici.*

L'homme relut trois fois cette ligne écrite d'une écriture large et régulière.

Tout d'abord, il ne comprit pas.

Les lettres dansaient devant ses yeux et ne présentaient aucun sens à son esprit.

Cependant, ces mots : *On demande des auxiliaires*, de ses yeux vinrent sur ses lèvres.

A plusieurs reprises, il les répéta à demi-voix.

Des auxiliaires ?

Des auxiliaires de quoi ?

Il n'en savait rien.

Mais cela évoquait l'idée d'un travail quelconque, d'un salaire à obtenir.

Longtemps il hésita, jetant des regards inquiets sur le délabrement de son costume.

Puis il se dit qu'après tout, pour ce travail d'auxiliaire, on ne s'adressait certainement pas à des gommeux.

Une fierté le prit. Il n'y avait pas de honte, après tout, à demander du travail.

Un peu ému, mais résolu, il appuya sur le bec-de-canne de la porte et entra dans la boutique.

Derrière un guichet, un employé écrivait.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il brusquement, sans se déranger.

— Être employé comme auxiliaire, répondit Vilguérin avec fermeté.

Le plumitif leva la tête, toisa le pauvre homme de la tête aux pieds et haussa les épaules.

— Nous n'avons pas besoin d'auxiliaires aujourd'hui, grommela-t-il avec mépris.

— Mais, cependant, l'affiche...

— On va l'enlever.

Vilguérin se sentit démonté.

Il allait se retirer, quand la voix d'un autre employé cria du fond du bureau :

— Voyez au bureau, avenue de Clichy, en face la rue Brochant ; hier on nous a téléphoné pour avoir du personnel.

L'homme en guenilles remercia et sortit.

Vilguérin reprit sa course vague à travers Paris.

Avenue de Clichy, lui avait-on dit, près de la rue Brochant !

C'était bien loin. Et il sentait ses jambes si faibles, ses muscles si lâches, son estomac si vide qu'il ne pensait pas avoir jamais la force d'aller jusque-là.

Et puis, que lui importait, après tout, une journée de travail, une journée de vie de plus ou de moins ?

Est-ce que demain la misère ne l'étranglerait pas de nouveau ?

Pourtant, sans qu'il s'en rendît compte, sans que son cerveau dirigeât ses jambes, il prit la ligne des boulevards et arriva rapidement jusqu'au faubourg Montmartre.

Une demi-heure plus tard, ayant précipité sa marche, il s'arrêtait devant le bureau de l'avenue de Clichy.

C'était une boutique en tous points pareille à celle du boulevard Henri IV.

Sur la porte vitrée, la même affiche manuscrite :

On demande des auxiliaires.

Sans hésiter, cette fois, Vilguérin entra.

Même décor que la première fois : mêmes guichets, même plumitif arrogant.

— Votre nom ? lui demanda-t-on lorsqu'il eut formulé sa demande.

Il répondit, simplement — un peu honteux seulement du délabrement de son costume.

L'employé l'examina d'un air insolent.

Après quelques minutes de cette inspection outrageante, il demanda :

— Connaissez-vous le métier ? Avez-vous déjà travaillé pour l'administration ?

— Non, monsieur.

— Alors, nous ne pouvons pas vous employer...

Une flamme de colère, ou de désespoir, flamboya dans la prunelle de Vilguérin.

— Pourtant, s'écria-t-il, j'ai des bras, des bras solides, plus solides qu'il n'est nécessaire pour la besogne que vous pourrez me donner.

« Et puis, parlons-en de votre besogne ! Avec ça qu'elle est si tentante ! Croyez-vous donc qu'il ne faille pas avoir bien faim pour venir vous demander de l'ouvrage à vous autres, quand on n'est pas du métier ?

— Allons, c'est bon, on ne vous en demande pas tant, l'homme ! Filez !... puisqu'on vous dit qu'on n'a pas besoin de vous !

Rageusement, Vilguérin renfonça sur sa tête sa casquette qu'il avait ôtée en entrant, et se dirigea vers la porte.

— Attendez ! cria une voix du fond de la boutique.

Vilguérin s'arrêta.

Celui qui l'avait interpellé sortit d'une sorte de cabanon sur la porte duquel s'étalait cette indication prétentieuse : *Direction.*

Il causa un instant à voix basse avec l'employé qui avait si brutalement raboué l'homme qui demandait du travail :

(Lire la suite au prochain numéro.)

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

MEURTRIERE DE SON MARI. — Mme Rastouil ne rendait pas la vie très heureuse à son mari. Plusieurs fois celui-ci se fâcha. Au cours d'une violente querelle, la jeune femme s'arma d'un revolver et menaça de se tuer. Son mari voulut la désarmer ; il s'élança en criant :

— Eva, si tu veux que l'un de nous deux disparaisse, tue-moi, mais ne te fais pas de mal.

En entendant ces paroles, la jeune femme s'arrêta et appuya le canon de son revolver sur la poitrine de son mari qui ne fit pas un mouvement pour l'en empêcher. Le malheureux ne pouvait se douter qu'il allait être frappé à mort : la jeune femme, inconsciemment, appuya sur la détente et le coup partit, atteignant le courtier dans la région du cœur.

Maurice Rastouil, blessé à mort, tournoya sur lui-même, courut jusque sur le palier en appelant au secours, et, comme sa femme le tirait par le bras en le suppliant « de ne pas faire de scandale pour les voisins », le malheureux rentra dans sa chambre et tomba mort en travers de la porte.

Le jury de la Seine a condamné Mme Rastouil à *treize mois de prison.*

LE DRAME DE RUEIL. — Une femme de trente-quatre ans, Hélène Tricquet, originaire de Roye (Somme), comparaissait devant les assises de Seine-et-Oise, sous l'inculpation d'assassinat.

L'accusation lui reprochait d'avoir, à Rueil, le 18 février dernier, tué à coups de revolver son mari, Alfred Tricquet, tandis qu'il dormait.

Sa victime, un homme paresseux et ivrogne, la brutalisait ainsi que ses enfants et la laissait dans une profonde misère. Lasse de ces mauvais traitements, elle alla acheter un revolver et tua son mari.

La Cour lui a infligé *cinq ans de réclusoin.*

La coupable, en entendant prononcer la terrible sentence, s'est évanouie.

Un recours en grâce a été signé par les douze jurés.

LES BOURREAUX D'ENFANTS. — L'ouvrier d'usine Calvi vivait à Bourg-Fidèle, avec la femme Lhotel, mère d'une fillette de 4 ans. La fillette était victime sans cesse des plus mauvais traitements. La gendarmerie de Rocroi, prévenue, arrêta les parents ; l'enfant fut dirigée sur l'hôpital de Mézières où elle mourut deux jours après son admission. Le médecin légiste releva sur elle des ecchymoses multiples ; l'extrémité des mains était carbonisée ; à l'aide d'un tisonnier, la petite avait été odieusement martyrisée.

Calvi et la femme Lhotel ont comparu devant la Cour d'assises des Ardennes. Ils se rejettent l'un sur l'autre la responsabilité du crime.

Calvi a été condamné *aux travaux forcés à perpétuité ;* la femme Lhotel à *15 ans de travaux forcés.*

LE CRIME DE CHARMES. — Le nommé Edouard Payen et sa maîtresse Julia Turquin, viennent de comparaître devant la Cour d'assises de l'Aisne.

Le 1er avril 1909, vers dix heures du matin, la dame Labbé Juliette-Marie-Anastasie, épouse Dourlens, qui vivait seule à Charmes, dans une maison située en bordure de la route, au milieu de la commune, était trouvée morte des suites d'une strangulation qui avait rapidement amené l'asphyxie et même l'apoplexie cérébrale.

Le meurtrier s'était emparé de titres représentant plus de 11.500 francs, et avait également emporté des pièces d'or et des bijoux.

Payen et sa maîtresse furent arrêtés. L'homme continue à nier ; mais la femme avoue, et le misérable se trouve ainsi confondu.

Les deux complices ont été condamnés : Payen aux *travaux forcés à perpétuité*, Julia Turquin à *trois ans de prison.*

LES APACHES DE L'HERAULT. — Une sinistre bande de huit individus, Maure, Marge, Saint-Amans, Cros, Vedet, Turc, Pradal et Lautard, a été jugée par la Cour d'assises de Montpellier.

Après s'être rendus coupables de nombreux vols, les huit misérables ont assassiné un de leurs complices, nommé Gascou, qu'ils soupçonnaient de les avoir trahis.

Ils l'attirèrent, un soir, sur les bords de l'Hérault, l'égorgèrent malgré ses supplications, et, après l'avoir ligotté, ils le jetèrent, encore vivant, dans l'Hérault.

Le jury a rapporté un verdict négatif en ce qui concerne Maure et Marge, qui ont été mis en liberté. Il a accordé les circonstances atténuantes à Vedel, Cros, Turc et Lautard.

En conséquence, la Cour a condamné Saint-Amans aux *travaux forcés à perpétuité ;* Cros et Vedel à *vingt ans de travaux forcés ;* Turc et Pradal à *quinze ans de travaux forcés* et Lautard à *six ans de réclusion.* Pradal, Turc, Lautard, Cros et Vedel sont, en outre, condamnés à *vingt ans d'interdiction de séjour.*

DEUX CONDAMNATIONS A MORT. — La Cour criminelle de Bône a condamné *à la peine de mort*, Bou Bekeur Meriah ben Zakonani, qui, dans la nuit du 30 au 31 octobre dernier, assassina à Ynouf, Mme veuve Durand, âgée de 73 ans. Le vol avait été le mobile du crime. L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur une place publique de Ynouf.

D'autre part, le Conseil de guerre de Constantine a condamné *à la peine de mort*, deux tirailleurs algériens, Chellous et Ben Ayad, accusés d'avoir assassiné, dans le courant de juin, un de leurs camarades, à coups de baïonnette.

LA SEMAINE CRIMINELLE
dans la Vallée du Rhone

UNE FEMME ÉTRANGLÉE. — Les habitants d'une maison du quartier de la Guillotière furent incommodés par une odeur putride qui se dégageait des appartements occupés par une veuve, âgée de 75 ans. Ils se mirent à entendre avertir le fils qui demeurait dans une maison contiguë ; on connaît le logement et un spectacle horrible s'apparut. La pauvre femme était couchée à côté du lit ; une corde lui serrait le cou et était attachée au lit.

Une enquête est ouverte. LUVEAU.

LE RASCIPLE MENDIANT. — Un mendiant allemand se présentait à diverses reprises, ces jours derniers, à bord du steamer anglais *Boollmhall* pour y quémander de l'argent. Il fut chaque fois congédié. L'autre soir ayant rencontré les marins anglais il se jeta sur eux, un couteau au poing. L'un des matelots, atteint par cette arme, eut l'œil gauche crevé. MASSILLY.

UN AGENT BLESSÉ. — Un marchand forain, ayant conçu un désir de vengeance à l'encontre d'un agent de police qui, l'autre matin, l'avait réprimandé, a assailli celui-ci et lui a porté deux coups de couteau à la nuque et au menton. AVIGNON.

UN MEURTRE. — Le directeur des douanes revenait l'autre matin à son bureau : un matelot et un soldat de l'infanterie coloniale s'avancèrent vers lui et lui tirèrent plusieurs coups de revolver. La victime est morte sur le coup. TOULON.

CRIME D'ALCOOLIQUE. — Un préposé des douanes en retraite était en ré ivre. Pour un motif des plus futiles, une querelle éclata entre sa femme et lui. Il se rua sur elle et d'un coup de pied il lui fractura la jambe droite puis, s'armant d'un couteau il lui ouvrit le ventre. La mort fut instantanée ANNECY.

UN CRIME D'ESCARPES

Les tentatives des escarpes dans certains départements révèlent une organisation et une audace, qui nous reportent aux époques néfastes où les bandes de Chauffeurs terrorisaient notre malheureux pays. Dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 novembre 1902, la maison qu'habitent à Saint-Genest-Malifaux, près Saint-Etienne, les trois frères Mathevet, âgés respectivement de soixante-dix, soixante-douze et soixante-dix-neuf ans, en compagnie de leur sœur aînée, âgée, elle, de quatre-vingts ans, fut attaquée par une bande de dix hommes masqués, qui ouvrirent sur l'immeuble une fusillade en règle. Les portes furent enfoncées. Les malheureux propriétaires, ligotés et menacés d'être brûlés vifs, s'ils ne révélaient pas l'endroit où était caché leur argent, se virent fatalement dépouillés des 80.000 francs qui constituaient toute leur fortune mobilière.

Moins d'un mois plus tard (5 décembre), la baronne de L..., octogénaire, qui habite à sept lieues de Paris le château de Saint-Rémi-lèz-Chevreuse, était réveillée par des coups de cloche sonnés à la grille d'honneur. Au jardinier qui s'est levé, le cocher d'une voiture d'ambulances, avec la croix rouge et les lanternes allumées, déclare que « un monsieur » au service de la baronne l'envoie pour prendre une personne malade et qui doit être ramenée à Paris. Pendant qu'il parlemente, donnant des détails d'une précision qui rend vraisemblable sa démarche, la petite-fille de la baronne, Mlle Germaine de L..., jeune femme énergique et résolue, accourt avec les domestiques. Comme elle affirme qu'il y a erreur, personne n'étant malade au château, le cocher demande qu'on ouvre quand même, pour laisser souffler ses chevaux. Alors Mlle de L... ordonne aux domestiques de prendre des fusils et intime l'ordre au cocher de s'éloigner, s'il ne veut pas s'exposer à être traité comme un malfaiteur. Celui-ci, maugréant, remonte sur son siège et, au tournant de la route, les lumières éclairant l'intérieur de la voiture montrent que celle-ci était occupée par plusieurs hommes.

Une enquête sérieuse, faite par la police, prouva, par la suite, qu'aucune voiture d'ambulance n'avait quitté Paris dans cette nuit. On était donc en face d'un complot qui n'avait manqué son effet que par la décision et la présence d'esprit d'une jeune femme résolue.

Extrait de l'intéressant ouvrage, *Cambrioleurs et cambriolés*, par Henry HAVARD ; Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus, Paris.

SHERLOCK HOLMES DENTISTE

Pour faire arrêter un filou, un dentiste a usé d'un moyen que Sherlock Holmes n'aurait pas imaginé.

Sous prétexte de se faire panser une molaire, un individu correctement vêtu se présentait chez un chirurgien-dentiste, et pendant qu'il se trouvait seul dans le salon, occupait ses loisirs à faire disparaître dans ses poches tous les bibelots d'art qui lui tombaient sous la main.

Mais le docteur avait aperçu le manège par la porte entre-bâillée.

Il fit entrer son peu scrupuleux client, le fit asseoir sur le fauteuil mécanique et, tout en examinant avec beaucoup d'attention la mâchoire, lui administra un anesthésique qui plongea bientôt le voleur dans un profond sommeil.

Deux agents, requis aussitôt, le transportèrent au poste voisin, où il fut ébahi de se trouver, quelques heures plus tard, à son réveil.

L'ESPÉRANTO ET LES RATS D'HOTELS

Une bande d'écumeurs d'hôtels internationaux, qui ne comptait pas moins de 587 affiliés des deux sexes, appartenant à 32 pays différents, a été découverte grâce à la sagacité d'un policier londonien espérantiste. Ce dernier, se trouvant dans un des wagons du « Tube », le « Métro » de London, surprit une conversation en *Esperanto* entre deux de ces « rats d'hôtel ». Sans méfiance et sans gêne, ceux-ci parlaient tout haut de leurs petites opérations, et furent même assez imprudents pour révéler leur retraite. On fit une perquisition à l'adresse indiquée, et, entre autres trouvailles, on saisit un collier de perles d'une valeur de 61.000 marks, volé, l'automne dernier, à un voyageur allemand dans un hôtel de Meran (Tyrol). On découvrit aussi la correspondance de la bande, entièrement rédigée en *Esperanto.* Le chef de ces maiandrins était un nommé Léon, travaillant comme garçon dans un cabaret louche de Genève tenu par une Autrichienne, Lina Pfeiffer.

UN INNOCENT QUI L'ECHAPPE BELLE

Un jardinier de Varsovie a été condamné à mort par le conseil de guerre. Le comte Tiakitch ayant acquis la conviction que le condamné était innocent, fit des démarches afin d'obtenir un délai de quarante jours avant l'exécution. L'ayant obtenu, il arriva à Pétersbourg où, après vingt heures de démarches, il parvint à obtenir une audience du ministre de l'intérieur, M. Stolypine.

Le comte lui raconta ce qu'il savait et jura sur son honneur de gentilhomme que le jardinier était innocent. M. Stolypine, très embarrassé, lui répondit que, puisqu'il était condamné, il devait être exécuté, et *qu'il ne pouvait se mêler de ces petites choses.*

Désespéré, le comte rentra chez lui et écrivit une lettre à Nicolas II. Sitôt que cette lettre fut entre les mains de l'empereur, c'est-à-dire 3 heures après que le comte l'eut envoyée, le souverain donna des ordres pour que le condamné de Varsovie ne fût pas exécuté avant un ordre spécial de lui et il fit faire une enquête.

Trois jours après, il apprit qu'en effet on l'avait condamné sans aucune preuve et par erreur.

L'empereur fut le premier à remercier le comte de son dévouement. Il fit délivrer le jardinier innocent et le dédommagea.

UN SUPPLICIÉ PRUDENT

Il n'est pas rare de voir les condamnés à mort marcher crânement au supplice et défier le destin. Mais peut-être ne vit-on jamais un condamné prendre part lui-même à la répétition générale de l'exécution.

Ce fait extraordinaire vient de se produire à la Nouvelle-Orléans. Il y a quelques mois, un Italien, Léonardo Gobbia, membre de la « Main-Noire », assassina un enfant de six ans, Walter Lamna, fils d'un de ses compatriotes.

Le meurtrier fut, pour ce crime, condamné à mort.

Or, l'exécution a eu lieu cette semaine. Mais Gobbia ne voulait pas souffrir. Il savait que la mort par strangulation se fait quelquefois attendre. Aussi a-t-il demandé à l'administration pénitentiaire l'autorisation de vérifier lui-même le bon fonctionnement de la potence. En compagnie du bourreau Johnson, il s'est risqué à passer la tête dans le nœud coulant, et, voyant que tout manœuvrait à merveille, il fit signe qu'on le détachât.

Ce n'était, hélas ! pas pour bien longtemps !

LA SEMAINE CRIMINELLE
dans le Midi et le Centre

QUERELLE TRAGIQUE. — Un soldat du 13e d'infanterie, s'étant pris de querelle dans une maison close avec deux frères, se crut en danger de mort. Il tira sa baïonnette, tua l'un des frères, et blessa l'autre mortellement. MOULINS.

UN AMOUREUX TROP PRESSÉ. — Une jeune fille demeurant à Saint-Nazaire de-Ladarez était aimée d'un jeune homme ; mais ses parents la trouvant encore trop jeune, ne voulurent pas consentir au mariage. Furieux le jeune homme guetta son amie et la frappa à coups de couteau. Aux cris de la jeune fille, son père accourut armé d'une hache ; mais le meurtrier le désarma et, avec la hache, blessa le père à l'épaule. La jeune fille voulut secourir son père ; mais le jeune homme les frappa tous deux à coups de couteau et s'enfuit. Quand on l'arrêta, il venait de tenter de se suicider. BÉZIERS.

UNE VIEILLE FEMME ASSASSINÉE. — Une sexagénaire venait de se mettre au lit. Deux individus qui s'étaient cachés dans la maison surgirent et assommèrent la malheureuse femme. Elle eut la tempe droite brisée. Les malfaiteurs ont ensuite fouillé les meubles et se sont retirés. SAINT-AMAND.

PAS COMMODE ! — Deux individus avaient passé la nuit dans l'allée d'une maison. Au matin, la logeuse les invita à décamper et, devant leur refus, elle envoya chercher deux agents. Mais l'un des individus bondit sur le premier agent qui se présenta et le frappa à coups de poing et à coups de pied, le mettant en piteux état. L'intervention du deuxième agent permit de se rendre maître de ce forcené. SAINT-ETIENNE.

LA SEMAINE CRIMINELLE

AUTOUR DE PARIS

ASSOMMÉ ET JETÉ A L'EAU. — A la sortie d'un café, un consommateur demeurant à Plainval, regagnait tranquillement son domicile, vers onze heures du soir, lorsqu'il fut assailli par plusieurs individus qui, par trois fois, le terrassèrent et le frappèrent avec acharnement. Non contents de cela, ils le jetèrent dans une mare. Le malheureux put difficilement en sortir; il est fort grièvement contusionné.
CLERMONT.

INFANTICIDE. — Une jeune fille du Chesnay ayant commis une faute, avait caché sa grossesse à son père. Mais sa mère et ses deux frères étaient au courant de la situation. L'autre jour, en l'absence du père, la jeune fille mit au monde un bébé; aussitôt la mère remit l'enfant à ses deux fils qui l'étranglèrent l'enveloppèrent dans un journal soigneusement ficelé et allèrent le jeter dans le grand canal. Tous les coupables ont été arrêtés.
VERSAILLES.

UNE FEMME POIGNARDÉE. — Au cours d'une discussion, un individu a frappé de plusieurs coups de couteau une jeune femme que l'on suppose être sa maîtresse. La blessée, dont l'état est grave, a été relevée par des passants et transportée d'urgence à l'hôpital Tenon. Le meurtrier a réussi à prendre la fuite.
MONTREUIL.

TRAGIQUE DISCUSSION. — Deux couples venus de Paris pour chercher du travail chez les cultivateurs, erraient, en pleine nuit, sur la route de Triel. Une discussion éclata entre eux, et bientôt les quatre personnes en vinrent aux mains. Soudain, l'un des hommes s'arma d'un couteau et en frappa son compagnon, lui faisant au cou une terrible blessure.
CARRIÈRES-SOUS-POISSY.

TERRIBLE ACCIDENT. — Un livreur qui amenait de la gare de la Garenne-Bezons, un chargement de celluloïd avait fait asseoir sur sa charette sa femme et ses enfants. Le celluloïd s'enflamma subitement et les malheureux furent brûlés vifs.
LA GARENNE-BEZONS.

UN DRAME ENTRE FORAINS. — Des forains étaient depuis longtemps ennemis. Une rixe éclata entre eux l'autre soir. L'un d'eux rentra chez lui, y prit un revolver, puis, venant vers la roulotte de l'un de ses adversaires il tirait feu sur celui ci à bout portant à deux reprises. Quand la police arriva, elle dut livrer bataille pour s'emparer du meurtrier. Les blessures de la victime paraissent graves.
VILLOLAY.

TUÉ PAR SA MAITRESSE. — Un jeune ouvrier perceur a été tué, rue de Paris, par sa maîtresse à l'aide d'un couteau qu'elle venait d'acheter, parce que le jeune homme menaçait de la quitter pour épouser une jeune fille que sa mère lui avait choisie pour fiancée.
SAINT-DENIS.

RIXE. — Des Belges, employés aux sablières de la contrée, se sont pris de querelle après boire. L'un d'eux, rendu furieux, frappa un de ses compatriotes d'un coup de couteau entre les deux épaules. Deux arrestations ont été opérées, mais le meurtrier a réussi à passer la frontière.
CREPY-EN-VALOIS.

LE COUPON DE DENTELLE

SUITE ET FIN

Jacques quitta le commissariat, pâle, abattu. Les dernières paroles du magistrat retentissaient encore à ses oreilles :

« A la disposition de la justice !... »

Il n'était donc pas parvenu à prouver son innocence ; on le croyait coupable de vol... lui, Jacques Despierris !...

— Mais c'est une infamie !... se disait-il, frappant nerveusement le sol de sa canne.

Et cependant, en y réfléchissant, il était obligé de s'avouer que tout l'accusait. On avait trouvé les objets volés, dans sa poche !... Comment pourrait-il arriver à se défendre ?...

Dans le magasin, Fernand avait vu, de loin, Jacques emmené par l'inspecteur ; il pensa :

— Je suis vengé... Jacques sera condamné et Madeleine ne l'épousera pas !

Mais il fallait que la jeune fille apprît l'infamie de son fiancé ; et il se dit que le moyen le plus simple était de la faire comparaître au procès comme témoin.

Alors, rentrant chez lui, il écrivit une lettre anonyme au juge, le prévenant que la déposition de Mlle Madeleine Dagny pourrait être utile à connaître ; car cette jeune fille était très liée avec Jacques Despierris.

Comme il y avait eu flagrant délit, l'instruction ne traîna pas ; la cause fut appelée trois jours après.

Ce fut un procès véritablement parisien. La salle était comble ; le tout Paris des grandes premières était là ; rarement, la neuvième chambre avait réuni un pareil auditoire.

Les gens du monde commentaient l'affaire. Ceux qui connaissaient Jacques, soutenaient qu'il était impossible qu'il fût coupable. D'autres ne pouvaient retenir leur indignation.

Le brouhaha cessa, lorsque le tribunal entra en séance.

Le prévenu fut aussitôt introduit.

— Despierris, lui dit le président, jusqu'ici votre passé fut sans tache ; comment se fait-il que vous vous soyez avili au point de dérober un coupon de dentelle dans un magasin ?

Jacques interrompit d'une voix forte.

— Je n'ai jamais commis l'infamie que vous me reprochez ; je jure que je suis innocent !

— Cependant, toutes les preuves vous accablent.

Jacques sans répondre, se tordit les mains d'impuissance.

L'huissier appela le premier témoin : Madeleine Dagny.

Celle-ci arriva, toute tremblante ; ses yeux se dirigèrent d'abord vers son fiancé, comme pour lui apporter quelque consolation, dans sa détresse.

Sur l'interrogation du président, elle répondit :

— Je ne sais pourquoi on m'a assignée ; je ne connais rien de cette affaire ; mais s'il vous faut mon opinion la voici : « Je suis sûre que celui que vous accusez est innocent. Je suis sa fiancée et j'ai confiance en lui comme en moi-même. »

Le président fit alors appeler le commis de magasin qui avait été volé.

Madeleine, se retournant pour regagner sa place, jeta machinalement un coup d'œil sur la salle.

Quel fut son saisissement lorsqu'elle aperçut Fernand Vilard qui la dévisageait ! Il avait dans le regard un air de triomphe qui la frappa.

Madeleine sentit encore plus vive sa douleur de voir son fiancé humilié devant celui qu'elle avait trouvé indigne d'elle.

Le commis de magasin fut interrogé :

— Je n'ai vu que la main, dit-il, mais cette main, ornée d'une chevalière, je la reconnaîtrais entre mille.

Aussitôt, on fit avancer le prévenu et on lui donna ordre de montrer sa main à l'employé, ce qu'il fit de bonne grâce.

Le témoin examina longuement la main... hésita...

Alors, le président dit à l'huissier d'apporter la bague qui avait été trouvée dans la poche de Jacques et de la passer au doigt du prévenu.

Mais, quelque effort que l'on fît, il fut impossible de la faire entrer... elle était trop étroite.

A ce moment, un cri perçant retentit...

De son banc, Madeleine avait suivi la scène...

Elle se dressa, toute effarée...

— Mais cette bague ! s'écria-t-elle, je la reconnais, c'est celle que j'ai donnée...

Se frappant le front, elle s'interrompit et courant vers le président :

— Faites fermer toutes les issues, le coupable est ici !

Et elle pointait l'index dans la direction de Fernand.

Celui-ci, depuis quelques instants, voyait les choses mal tourner pour lui ; et il se disposait à sortir, lorsqu'il s'entendit accuser par Madeleine.

Il était trop tard pour fuir...

— Garde, ordonna le président, faites avancer au pied du tribunal, la personne que vient de désigner le témoin.

Fernand dut suivre le municipal, tandis que Madeleine, frémissante, tendait le bras vers lui en disant :

— Oui, voilà le coupable ! c'est à lui qu'appartient la bague !

Le président s'adressa à Fernand :

— Vous entendez ce que dit cette jeune fille ? Qu'avez-vous à répondre ? Cette bague vous appartient-elle ?

— Non, répondit Fernand, sans se départir de son sang-froid, je n'ai jamais eu ce bijou en ma possession.

— Il ment !... il ment !... s'écria Madeleine.

Et après un instant d'hésitation, elle se décida à tout raconter aux juges :

— Fernand Vilard a été mon fiancé, alors que j'ignorais tout de son passé, et cette bague, qui, je m'en souviens, était légèrement trop large pour son doigt, c'est moi qui la lui ai donnée en lui promettant de l'épouser.

« Lorsque j'appris plus tard son déshonneur, je lui déclarai qu'il m'était impossible de devenir sa femme ; et c'est alors que j'acceptai d'être la fiancée de Jacques Despierris, celui qui est assis au banc des prévenus.

« Maintenant je devine tout : Fernand a voulu se venger de Jacques, en déshonorant celui que j'aime.

« Mais il y a une justice ; il a signé son forfait !

« En mettant le coupon de dentelle dans la poche de celui qu'il voulait perdre, il a, par mégarde, laissé tomber la bague qui lui appartenait. »

Fernand Vilard haussa les épaules.

— Cette jeune fille est folle, dit-il dédaigneusement ; elle vous conte une histoire à dormir debout.

Le président pria alors Fernand de vouloir bien tendre la main...

En même temps il donnait ordre à l'huissier de lui passer la bague à l'annulaire. Elle entra sans difficulté, légèrement trop large pour le doigt, ainsi que l'avait dit la jeune fille.

Le commis de magasin, rappelé à la barre, s'écria en voyant la main de Fernand :

— C'est bien elle !... Je reconnais ces longs doigt osseux !...

Fernand ne pouvait plus nier.

— Eh bien oui, s'écria-t-il vaincu ; c'est moi qui ai pris le coupon de dentelle ; j'ai voulu me venger !

« J'aimais Madeleine ; elle m'a repoussé parce que j'avais été condamné ; je voulais que Jacques, son nouveau fiancé, fût déshonoré comme moi afin qu'elle ne pût l'épouser !

« J'ai perdu la partie, je suis beau joueur, faites de moi ce que vous voudrez ! »

Jacques fut aussitôt remis en liberté aux applaudissements de l'assistance ; et il s'éloigna avec Madeleine à son bras.

(Reproduction interdite)

UN BON TRUC

Un usurier parisien prêtait de l'argent à 100 p. 100 à un emprunteur. Dernièrement, ce dernier s'en fut chez le prêteur et le « tapa » de 500 francs.

— Avec plaisir, acquiesça celui-ci, voici 25 louis et une feuille timbrée sur laquelle vous allez m'en reconnaître 50.

— Parfaitement juste, approuva l'autre ; et, tirant de sa poche un stylographe, il remplit la traite.

Or, cet effet est arrivé à échéance. En créancier méticuleux et ordonné, le prêteur ne l'oublia pas ; il ouvrit son coffre, en sortit le billet et le déplia. Horreur et stupéfaction !... La surface en était vierge de toute trace d'écriture.

L'emprunteur avait fait une trouvaille qui peut-être est appelée à bouleverser le monde : il avait découvert une encre s'effaçant, sans laisser de traces, quelques heures après son emploi.

La justice est saisie de l'affaire. Y verra-t-elle quelque chose ?

LE NOMBRE DES ACCIDENTS A PARIS

On n'a pas encore la statistique des accidents commis à Paris en 1908 par les véhicules de tout genre. Mais les chiffres de 1907 montrent que ces accidents sont de plus en plus nombreux.

Donc, en 1907, les tramways ont causé 5.417 accidents, les automobiles 8.800, les autres voitures 45.688 (dont 228 imputables aux autobus), les bicyclettes, 3.289. Total : 63.184 accidents, contre 51.902 en 1906 et 49.516 en 1905.

Quand je vous disais que le métier de piéton est chaque jour plus difficile ?

UNE EXÉCUTION CAPITALE

On a pendu, dans la prison de Wakefield, le peintre Walter Davis, âgé de 35 ans. Davis avait été condamné à mort, pour avoir, le 30 mars dernier, tué la femme d'un de ses amis, parce que celle-ci repoussait ses avances.

LA SEMAINE CRIMINELLE

DANS LE NORD

UNE FEMME POIGNARDÉE. — Un individu rentrait ivre chaque soir à son domicile et frappait sa femme et ses enfants. La première lui fit l'autre jour des reproches parce qu'il avait dépensé sa paie au cabaret. L'ivrogne, alors, s'emporta et, saisissant un couteau de cuisine, il s'élança sur la malheureuse qui, pour éviter le coup, se retourna pour fuir. Elle fut, néanmoins atteinte en plein dos. Elle eut encore la force de se traîner jusqu'à la porte et de descendre l'escalier pour se réfugier dans la cuisine d'un voisin.
ROUBAIX.

SCÈNE DE MÉNAGE. — Deux époux sont mariés depuis quatorze ans. Cependant, depuis quelques années, il vivaient en mauvaise intelligence. L'autre jour, une discussion violente éclata entre eux; l'homme réclamait de l'argent à sa femme. Tous deux finirent par en venir aux mains. Soudain, le mari tira son couteau de sa poche et le plongea dans le ventre de son épouse. L'état de celle-ci est très grave.
LILLE.

TENTATIVE DE MEURTRE. — A Monsures, près Conty, un manouvrier, eut avec sa femme, une vive discussion. Soudain, la femme au paroxisme de la fureur, s'arma d'un rasoir et par cinq fois fit lada la figure de son mari qui accourut et l'on désarma l'irascible femme qui fut gardée à vue en attendant l'arrivée des gendarmes de Conty qu'on avait immédiatement prévenus.
AMIENS.

COUPS DE COUTEAU. — Un ouvrier jardinier revenait de la gare avec quelques amis. Ils croisèrent en route cinq individus. On échangea quelques plaisanteries, finalement une bagarre éclata. Au plus fort de la mêlée, le jardinier s'affaissa, frappé de deux coups de couteau dans le dos. Ses agresseurs prirent la fuite.
ROSENDAEL.

RIXE MORTELLE. — Deux femmes s'étant prises de querelle, s'administraient des coups de poing. Les maris vinrent à la rescousse. L'un deux porta à l'autre un coup de couteau à l'œil. Cet organe ayant été transpercé, le cerveau fut atteint et le blessé tomba, foudroyé.
LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES.

QUERELLE D'ESTAMINET. — Un ouvrier ayant vu un de ses camarades s'entretenir avec un autre, crut qu'il disait du mal de lui. Il s'embusqua dans la nuit sur la route et quand son camarade passa, il se rua sur lui et lui porta un violent coup de couteau au bas-ventre.
PLUMOISON.

DRAME DE LA JALOUSIE. — Un ouvrier fileur, soupçonnait sa femme de le tromper. Il se cacha et vit en effet son voisin pénétrer chez sa femme. Il sortit précipitamment de sa cachette et, armé d'un long couteau, il s'élança sur sa femme qu'il frappa de sept coups de son arme. Une des blessures est très grave.
LILLE.

UN PARRICIDE. — Un cultivateur de Pierremont, âgé de soixante-quatorze ans, en rentrant chez lui, trouva sa femme en pleurs, à la suite d'une scène violente que venait de lui faire son fils, âgé de vingt-sept ans. Le père ayant reproché à son fils sa conduite, ce dernier saisit un gourdin et en asséna plusieurs coups au vieillard qui, le crâne fracturé, ne tarda pas à expirer.
SAINT-POL.

Une Policière Russe à Paris

Une condamnée à mort a bien failli être exécutée à Paris. C'est une Azew en jupons que les socialistes-révolutionnaires ont découverte et enfermée.

Pendant huit jours, on a discuté sur le sort qui devait lui être fait. Enfin on a pris le parti de ne tuer aucune femme, même agent provocateur.

Mais quand on a rendu à l'Azew femme une liberté relative, ses cheveux étaient devenus complètement blancs.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de la Poudre Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La Poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La Poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

La maison qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. Correspondance en français.

M. JOSEPH MARION, clerc d'avoué, à St-Marcellin, écrit :

« J'ai été très satisfait de votre poudre Coza, elle produit un effet merveilleux. Elle a obligé la personne qui ne voulait pas quitter ses alcools adorés, à perdre sa mauvaise habitude de boire. Je regarde votre Institut comme un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.»

La poudre Coza est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous. Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA HOUSE

76, Wardour Street, LONDRES, 2660, Angleterre

Dépôts : à Paris, 55, rue des Petits-Champs ; 132, rue Lafayette ; 21, faubourg Montmartre ; 15, rue de Rome ; 58, rue Oberkampf ; 13, place du Havre. — Amiens, 124, rue de Beauvais. — Bordeaux, 8, rue Sainte-Catherine. — Le Havre, 27, rue de Normandie. — Lille, 16, Grande-Place. — Lyon, 32, rue Lanterne. — Marseille, 1, rue d'Aix. — Nancy, 10, rue Raugraff. — Nantes, 18, rue d'Orléans. — Orléans, 263, rue de Bourgogne. — Roubaix, 32, rue Neuve. — Rouen, 22, place de la Cathédrale. — Toulouse, 63, rue Matabiau. — Tours, 91, rue Colbert. — Bruxelles, 160, boulevard Anspach. — Alger, 29, rue Rovigo.

SAGE-FEMME 1re Cl. *Discrétion absol. Pension* Barlet, 112, rue Réaumur
Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratis

Concours n° 19 (6 séries)

CONCOURS de "L'ŒIL"

CINQUIÈME SÉRIE

Vous savez tous, mes amis, que, dans la police, il faut avoir l'*Œil* et que c'est cet *Œil* qui aide à percer les plus troublants mystères.

Un criminel ayant réussi à cacher son état civil, et la police connaissant seulement son nom, il fallait à toute force être fixé sur ses prénoms, car eux seuls pouvaient être utiles pour démasquer le bandit. On trouva dans son portefeuille 6 feuillets couverts de signes bizarres que nous reproduisons à gauche de notre dessin ; ces signes par eux-mêmes ne disent rien, mais si, après avoir découpé le gros œil qui est à droite et *évidé avec des ciseaux la partie noire de la pupille*, on l'applique sur les signes mystérieux, à *la bonne place*, on verra apparaître dans la partie ajourée un des prénoms du bandit. Voilà l'utilité de l'œil.

Ce concours aura six séries : il faudra donc découvrir *six* prénoms. Nous indiquerons en publiant la dernière série la date de l'envoi des solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'*Œil de la Police*, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats. Indiquer *nettement* sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours. Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent à notre page 11.

LISTE DES PRIX

1er prix : UN SUPERBE BRACELET GOURMETTE EN OR CONTROLE. — 2e prix : Un magnifique vide-poches en métal vieil argenté, avec glace biseautée et 3 flacons en cristal. — Du 3e au 8e prix : Un excellent remontoir pour homme, en acier oxydé. — Du 9e au 40e prix : Une délicieuse statuette en biscuit de Saxe. — Du 41e au 72e prix : Une glace à main, forme ronde, biseautée, monture articulée. — Du 73e au 104e prix : Une jolie boîte porte allumettes « Chantecler », en cuivre poli. — Du 105e au 150e prix : Une élégante barrette de nuque, genre Tolède.

LE DISQUE PATHÉ

SUPPRIME L'AIGUILLE et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant SANS AIGUILLE *est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes.* *L'emploi du* SAPHIR INUSABLE *seul peut donner l'absolue vérité de la voix humaine. — Quand on a entendu les Disques Pathé il n'est plus possible d'en acheter d'autres.*

A TOUS ET PARTOUT

8 JOURS *à l'ESSAI*

Faculté de comparer avec les autres systèmes

Le Théâtre chez Soi

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE : Chants accompagnés par l'orchestre complet.

INVENTION NOUVELLE

Diaphragme à Membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin.

J. GIRARD & Cie

Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes.

DERNIÈRE INVENTION !

Les disques et les diaphragmes à aiguilles sont vaincus ! Tout le monde exige les merveilleux disques Pathé et chacun fait remplacer son diaphragme à aiguilles, désagréable, agaçant et démodé par le diaphragme à saphir, inusable, toujours prêt à fonctionner et qui donne des résultats tenant positivement du prodige !

Adaptation instantanée et sans frais.

Nous nous mettons à la disposition de tous les possesseurs de machines parlantes à disques pour perfectionner leur instrument et le mettre au niveau de la science actuelle.

Révolution radicale dans l'art de la reproduction de la musique et du chant.

30 MOIS DE CRÉDIT

6 fr. PAR MOIS

Les Disques PATHÉ *donnent les plus longues auditions.*

LES CONQUÊTES DE LA SCIENCE

Le cylindre de cire a été abandonné pour le disque à aiguilles qui a été abandonné, à son tour, pour le disque à saphir, supprimant l'usure, donnant le ton juste et le souffle vibrant de la voix humaine.

Attention aux grossières imitations allemandes ! Comparez la longueur de l'audition, la maîtrise du chant et le détail des accompagnements.

Collection Formidable et Sublime de 130 MORCEAUX

20 Centimes PAR **JOUR**

De prodiges en prodiges, nous tenons enfin l'ultime perfection !

Le **Phonographe à disques**, le meilleur et le plus pratique, le plus vibrant, le seul qui donne le ton juste et qui évite l'intonation nasillarde, vient d'être complètement métamorphosé par les merveilleuses inventions Pathé : La suppression de l'aiguille et son remplacement par un saphir doux, extra-fin, et la création sensationnelle d'un nouveau disque d'une incomparable perfection.

Une vogue phénoménale, fantastique, salue l'apparition de cette double invention, qui fait sortir définitivement la machine parlante du domaine de la fantaisie pour la porter au rang des instruments artistiques les plus exacts ; ce qui permet désormais à tout le monde de posséder, en toute réalité, le **THÉATRE CHEZ SOI.**

Le nouveau diaphragme Pathé est une pièce remarquable de précision mécanique, sa plaque vibrante, en mica, est éternelle et son saphir fin est non-seulement inusable par lui-même, mais il n'altère jamais le disque à l'usage. **Comme rendement, la supériorité du Saphir sur l'aiguille est écrasante.**

Le disque Pathé est la merveille des merveilles, d'un éclat sans pareil et d'une force d'intonation prodigieuse, il rend la voix humaine fidèlement et la musique au ton juste. Il a la force, la puissance et le modelé de l'orchestre ; la netteté, l'ampleur et la délicatesse de la voix des merveilleux artistes qui ont interprété les œuvres de choix.

NOUS EN DONNONS LA GARANTIE LA PLUS FORMELLE.

Le disque Pathé a été créé avec un souci d'art incontestable. C'est le seul qui mérite sincèrement le titre de **Disque Artistique.** — Enfin, le répertoire Pathé comprend 20,000 morceaux en toutes langues qui constituent la plus prodigieuse bibliothèque vocale et instrumentale qui existe au monde !

L'appareil de luxe que nous offrons est accompagné de **130 morceaux sur disques double face, choisis parmi les meilleurs.**

DESCRIPTION DE L'APPAREIL : 29 × 29 c/m à la base, 13 c/m de haut, ébénisterie de grand luxe, grand pavillon mobile, forme tulipe, de 1m25 de circonférence à l'ouverture, 55 c/m de long. Nouveau diaphragme Pathé avec membrane de mica inaltérable et pointe de saphir extra-fin. — Mouvement chronométrique de précision se remontant pendant la marche.

MOINS CHER QU'AU COMPTANT

Aimables Lectrices et chers Lecteurs, permettez-nous de vous offrir cet appareil incomparable, avec sa superbe collection des 130 morceaux artistiques et tous les accessoires pour le prix extraordinairement réduit de **180** francs, payables avec

Un CRÉDIT de 30 MOIS

c'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des disques, le tout au grand complet et que l'acheteur ne paie que **6** fr. par mois jusqu'à complète libération du prix total de **180** francs.

L'emballage est gratuit. — Les quittances sont présentées par la poste et sans frais pour l'acheteur.

Nous vendons en confiance.

Rien à payer d'avance. Fourniture immédiate.

Nous répondrons gratuitement à toutes les demandes qui nous seront adressées.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne convenaient pas.

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Échiquier, PARIS (Xe Arrd).
MAGASINS de VENTE et d'AUDITIONS : 47, Rue d'Enghien.

LISTE des 130 MORCEAUX CHOISIS

DISQUES de 21 c/m de diamètre, double face.

OPÉRAS — OPÉRAS-COMIQUES

1. Le Roi de Lahore (*Promesse de mon avenir*), par RENAUD.
2. La Favorite (*duo du 4e acte*), par Mmes DELNA et ALVAREZ.
3. Les Huguenots (*Pif-Paf*), pr AUMONIER.
4. Patrie (*Pauvre martyr obscur*), pr DELMAS.
5. Rigoletto (*Comme la plume au vent*), par AFFRE.
6. Benvenuto (*Ds l'art*), par NOTÉ.
7. Mignon (*Elle ne croyait pas*), par BEYLE.
8. Joconde (*Dans un délire extrême*), par BOUVET.
9. La Damnation de Faust (*Voici des roses*), par DANGÈS.
10. Carmen (*Toréador*), par RENAUD.
11. Joseph (*Champ paternel*), par ALVAREZ.
12. Les Cloches de Corneville (*Va petit mousse*), par VAGUET.

ROMANCES — CHANSONNETTES GRANDS AIRS

13. Souhaits à la France (*mélodie avec chœurs et orchestre*), par NUIBO.
14. Je ne sais plus (*avec orchestre*), VAGUET.
15. Etoile d'amour (*avec orchestre*), VAGUET.
16. Rancœur lasse (*avec orchestre*), VAGUET.
17. La Vierge à la Crèche, par VAGUET.
18. On a oublié, par VAGUET.
19. Le Petit Siffleur, par VAGUET.
20. Rêve ou Folie, par VAGUET.
21. Mireille, par VAGUET.
22. Petits Bambins d'Amour, par VAGUET.
23. La Libellule, par VAGUET.
24. Trianon, par VAGUET.
25. Les Trois Roses, par VAGUET.
26. O Sole Mio (*avec orchestre*), pr VIGNEAU.
27. La Chanson de Marinette (*avec orch.*) par VIGNEAU.
28. Si tu voulais (*avec orch.*), par VIANNENC.
29. La Valse rose, par Mme Jane MEREY.
30. Les Larmes de la Vie (*avec orchestre*), par MERCADIER.
31. Je vous ai tant aimée (*avec orchestre*), par MERCADIER.
32. Si l'on connaissait la femme, par MERCADIER.
33. Les fiançailles roses, par MERCADIER.
34. Ressemblances, par MERCADIER.
35. Sonnez clochetons, par MERCADIER.
36. Ultime raison, par MERCADIER.
37. Petite femme qui passe, pr MERCADIER.
38. L'Amant philosophe, par MERCADIER.
39. J'ai faim d'amour, par MERCADIER.
40. Mon Cœur (*Romance*), par PICCALUGA.
41. La Poule chanteuse (*Mélodie*), par BELHOMME.
42. Le Rosier, par MAGNENAT.
43. Les deux Grenadiers, par GRESSE.
44. La Marseillaise, par GRESSE.
45. Elle n'était pas jolie, par GEORGEL.
46. Jolie Fleur des Champs, par GEORGEL.
47. Sur la bouche, par DALBRET.
48. J'ai tant pleuré (*avec orch.*), pr DALBRET.
49. Le Roi des Tyroliens (*Tyrolienne*), par CHARLESEY.
50. Avec ton Souvenir, par MARÉCHAL.
51. Le Biniou, par MARÉCHAL.
52. Le Petit Portrait, par MARÉCHAL.
53. Marche gracieuse, par MARÉCHAL.
54. Valsons populo, par MARÉCHAL.
55. Ange blond, par MARÉCHAL.
56. Le Permis de Pêche, par FREY.
57. Un Monsieur qui bégaye, par FREY.
58. Dans la Rue (*Cris de Paris*), par FREY.
59. Le Martyr de la Rue Popincourt, par FREY.
60. Les gaîtés du Téléphone, par FREY.
61. La Ballade des Agents, par CHARLUS.
62. La Jolie boîteuse (*avec orch*), CHARLUS.
63. La Dernière carotte (*monolog.*), POLIN.
64. J'ai un rosier (*avec orchestre*), DRANEM.

ORCHESTRES — DANSES — SOLIS

65 à 130 :
- Dix Valses.
- Six Mazurkas.
- Six Polkas.
- Quatre Scottishs.
- Cinq Morceaux 2 Quadrilles complets.
- Cinq morceaux Quadrille des Lanciers complet.
- Un Pas de Quatre.
- Deux Cors de Chasse.
- Deux Pistons.
- Un Violon.
- Un Violoncelle.
- Une Mandoline.
- Deux Orchestres Tziganes.
- Vingt Morceaux d'Orchestres divers (Marches Militaires, Fantaisies, Ouvertures, etc., etc.)

40 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Prière de bien indiquer la Profession ou Qualité.

Je soussigné, déclare acheter à MM. J. GIRARD & Cie, *à Paris,* **l'APPAREIL à DISQUES PATHÉ** *et la Collection des* 130 Morceaux choisis sur disques double face, *aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de* 6 *fr. jusqu'à complète liquidation de la somme de* 180 francs, *prix total.*

Fait à ..... *le* *190*

Nom et Prénoms .....
Profession ou Qualité .....
Domicile .....
Département .....
Gare .....

SIGNATURE :

Prière de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de :

GIRARD & BOITTE, 46, Rue de l'Échiquier, PARIS (Xe Arrond.).

Le Disque Pathé se présente en quatre diamètres différents, savoir : 17 centimèt. (1 fr. 25) — 21 centimèt. (2 fr.) — 28 centimèt. (5 fr.) — 50 centimèt. (16 fr.)

L'ampleur de la sonorité et la beauté de l'expression augmentent avec le diamètre du disque.

ACHETEZ TOUS — "LISEZ-MOI"

Concours n° 18

LES 8 ÉVASIONS DE ZIZI-BOBINARD dit Fil-de-Fer

SOLUTIONS

1re Série.	Bordeaux.	5e Série.	Marseille.
2e —	Angoulême.	6e —	Toulon.
3e —	Brioude.	7e —	Cette.
4e —	Limoges.	8e —	Caen. 19 Mars.

GOUTTES REGULATRICES LACROIX Envoi discret contre 5 fr. Renseignements gratis, sous pli cacheté, sur ce TRAITEMENT PÉRIODIQUE. — Ecrire en confiance à G. LACROIX, O ✠, Pharmacien-Spécialiste de province, BRUAY (P.-de-C.)

VICTIMES DU SORT

SI VOUS VOULEZ posséder les secrets d'amour, voir la déveine vous quitter, gagner aux jeux, loteries, détruire ou jeter un sort, écraser vos ennemis, avoir chance, richesses, santé, beauté et bonheur. Ecrivez à Moorya's, le sorcier des Roches Noires, 16, rue de l'Échiquier, Paris, qui envoi *gratis* son curieux petit livre

Abonnements à ŒIL DE LA POLICE :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile.
Adresser les demandes, 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE — **CONCOURS N° 19** — Le Concours de l'*Œil* — BON N° 5

Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Toutes les réponses à nos Concours doivent être désormais adressées à M. LECOQ.

75, rue Dareau, Paris

UNE VENGEANCE. — Un Parisien, de passage à Saint-Denis (Ile de la Réunion), se trouvait dans un café, quand deux jeunes gens qui il connaissait le prièrent d'être leur témoin dans un différend. Le Parisien les accompagna sur la plage alors qu'il faisait déjà nuit. A peine le groupe se trouvait-il au bord de la mer, que les jeunes gens se jetèrent sur le premier et à coups de cannes plombées, lui brisèrent le crâne. ILE DE LA RÉUNION.

DRAME DE FAMILLE. — A Birmingham, un jeune homme s'est pris de querelle avec son frère et lui a asséné un coup de marteau sur la tête. Le voyant tomber et croyant l'avoir tué, il s'est coupé la gorge avec un rasoir. La mort a été presque instantanée. Les deux frères étaient épris de la même femme. ANGLETERRE.

UN FORCENÉ. — Deux agents arrêtèrent pendant la nuit, deux individus qui tiraient des coups de revolver et les amenèrent au poste. A ce moment les deux individus résistèrent. D'un coup de poing porté à un des agents, l'un d'eux lui fit sauter un œil; pendant ce temps, son compagnon frappait un autre agent d'un coup de couteau à la poitrine. Un autre agent fut atteint d'une balle à l'aine. Enfin, malgré ses blessures, le premier agent fut tuer un des bandits d'un coup de revolver. ALGÉRIE.

ASSASSINAT D'UN FONCTIONNAIRE. — Dans la nuit du 2 au 3 août, un groupe de Muongs a assailli un cantonnement de gardes indigènes à Habinon sur la rivière Noire et a tué l'inspecteur Crainneau et cinq miliciens; il y a eu plusieurs blessés. Les assaillants ont pillé et brûlé le casernement. INDO-CHINE.

UN DRAME DANS UN ASCENSEUR. — Dans un ascenseur de l'hôtel Astori, à New-York, en ce moment plein de voyageurs, une jeune et jolie femme de 28 ans, a tiré un coup de revolver sur un avocat avec lequel elle avait eu des relations. La victime, atteinte à la poitrine, a été sérieusement blessée. ETATS-UNIS.

UN AUMONIER TUÉ. — Pendant les manœuvres des territoriaux, près de Guisborough, l'aumônier des troupes assistait aux mouvements, lorsqu'il reçut une balle qui lui traversa le corps de part en part; il a été tué net. ANGLETERRE.

AU FOND D'UNE MINE. — A Hornu, un simple d'esprit qui travaillait au fond d'une mine, à côté d'un camarade, était de nuit sans temps fort maltraité par celui-ci. Furieux de ces mauvais traitements, il tua ce dernier d'un coup de pic, puis entassa sur le cadavre des poutres et des matériaux pour faire croire à un éboulement. BELGIQUE.

UNE JEUNE FILLE ASSASSINÉE. — Un ouvrier peigneur de Waterloos âgé de 21 ans, était devenu amoureux d'une jeune fille. Le grand-père de celle-ci s'opposait à cette union, et la jeune fille obéit. Le jeune homme, furieux de voir sa maîtresse lui échapper, lui demanda un rendez-vous. Mais là, à bout portant, il lui tira trois coups de revolver. La malheureuse fut tuée net. Le meurtrier voulut se suicider, mais ne fit que se blesser. LILLE.

TUÉ PAR UN CHEMINEAU. — A Leirzig, un conseiller supérieur du gouvernement a été trouvé assassiné dans le kiosque de son jardin. Il avait le crâne fracturé. Le vol a été le mobile du crime. On a arrêté un cheminéau, qui a avoué en être l'auteur. ALLEMAGNE.

UN CRIME DE LA FOLIE. — Une jeune femme, demeurant à Celles, était mère d'un bébé de quelques mois. L'autre soir, prise subitement de folie, elle brisa contre le sol la tête de son enfant, et se pendit. On put la sauver, mais on craint qu'elle ne recouvre jamais la raison. BELGIQUE.

FUSILLADE CONTRE UN PAQUEBOT. — Le vapeur italien *Jolanda* paquebot-poste entre les ports de l'Adriatique et le lac de Scutari essuie une violente fusillade pendant son voyage dans le fleuve Bogana. Trois matelots ont été blessés. ALBANIE.

UNE FILLETTE TUÉE PAR SON PÈRE. — Un portefaix, en rentrant chez lui, fit une querelle à sa femme parce que le repas n'était pas prêt. Effrayée, la femme s'enfuit. Pendant son absence, le père saisit sa fillette âgée de 5 ans, et lui fracassa la tête contre le bord d'un seau. Le misérable, quand on l'arrêta, était couvert du sang de son enfant. AIX-EN-PROVENCE.

Le Gérant : A. CHATELAIN.

Corbeil. — Imp. CRÉTÉ.